

# RENETA - rencontres nationales

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## Entre transmettre et s'installer : place, rôle et impact des espaces-test agricoles



**21 au 23 octobre 2020**

Le-Mayet-de-Montagne (03)



Après Chilhac en 2013 en Haute-Loire, c'est la deuxième fois qu'Îlots Paysans participe à l'organisation des Rencontres Nationales du RENETA. Cette année 2020, marquée par le contexte sanitaire que l'on connaît, a demandé un investissement encore plus important de la part de ses salariés et de réelles capacités d'adaptation ! Dans des conditions d'accueil un peu particulières, notre plaisir a été d'autant plus grand de constater la forte présence d'une belle diversité d'acteurs concernés par, impliqués dans, ou simplement intéressés par les espaces-test agricoles.

Cette année, le cœur des réflexions portait sur la transmission et l'installation. Pour Îlots Paysans comme pour les autres espaces-test agricoles, cette question est évidemment cruciale. Elle s'inscrit cependant dans des réflexions et des objectifs plus généraux en faveur de l'économie sociale et solidaire, et du développement agricole et rural, dans un esprit d'éducation populaire. Ainsi Îlots Paysans agit de plusieurs façons depuis 2016, date de sa structuration officielle en association rassemblant des associations, des agriculteurs, des anciens entrepreneurs à l'essai et des citoyens.

En premier lieu, l'action d'Îlots Paysans relève de l'accompagnement de projet et de soutien du test en milieu rural, en mettant en avant le droit à l'erreur, à l'apprentissage par l'expérience, dans des processus qui n'aboutissent pas toujours à l'installation du porteur de projet. En 2020, cette action se concrétise par l'accompagnement de 16 personnes en test, pour la plupart sur des lieux-test temporaires (en archipel) sur l'ancienne région Auvergne, mais également sur 2 lieux-test permanents en périphérie clermontoise (le verger-test des Cheires et l'EcoPôle Val D'allier).

Par ailleurs, Îlots Paysans est également investie dans des projets de territoires participant au développement des circuits courts alimentaires, à l'installation d'agriculteurs en Bio ou encore à la préservation des terres agricoles : Projet Alimentaire Territorial (PAT) du Grand Clermont et du PNR Livradois Forez, PAT de Vichy et, plus récemment, projet de la plaine de Sarliève avec Terre de Liens et Bio 63.

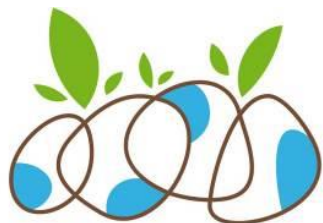
Enfin, c'est dans le lien avec les autres espaces-test agricoles qu'Îlots Paysans monte en compétences dans ses différentes missions et assure la création et le partage de connaissances et de retours d'expériences entre les différents membres du RENETA : avec sa participation active à la création de la Couveuse Start'Ter au niveau régional (Auvergne-Rhône-Alpes), assurant l'efficacité et la pérennisation de l'outil juridique, avec l'implication de ses salariés dans différents groupes de travail du RENETA, ou encore avec sa participation au projet TAIIST (*Test d'Activité : Innovations et Initiatives au Service des Territoires du Massif Central*).

Il était donc évident pour nous d'accueillir à nouveau les Rencontres Nationales du RENETA, malgré un contexte compliqué, tant les échanges qui sont au cœur de ce temps de travail festif sont importants pour notre espace-test agricole.

**Thomas Frémont,**  
**Animateur d'îlots Paysans, membre du Conseil d'Administration du RENETA**

# Sommaire

RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles.....	4
Îlots Paysans, l'espace-test agricole auvergnat .....	5
Ouverture .....	7
Table-ronde. Les parcours d'installation.....	9
Table-ronde. Changement de vie, changement de pratiques : qu'est-ce qui motive les choix ? .....	18
Atelier 1. Espaces-test agricoles et transmission des fermes.....	25
Atelier 2. Espaces-test agricoles et politique agricole territoriale.....	29
Atelier 3. Espaces-test agricoles et accompagnement multi-acteurs dans les parcours d'installation.....	32
Atelier 4. Espaces-test agricoles et transmission des savoirs, des compétences .....	34
Rapport d'étonnement .....	36
<i>Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles .....</i>	<i>38</i>
<i>Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales.....</i>	<i>41</i>
<i>Annexe 3. Liste des participants .....</i>	<i>42</i>



# RENETA

Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## RENETA, le réseau national des espaces-test agricoles

Créé en mars 2012, le Réseau National des Espaces-Test Agricoles (RENETA) a pour objet **la promotion du test d'activité en agriculture**.

Le test d'activité agricole facilite l'installation progressive de nouveaux agriculteurs, qui participent au renouvellement d'une profession qui a perdu 200 000 actifs entre 2000 et 2010. C'est une réponse aux enjeux assignés à l'agriculture et aux territoires d'aujourd'hui : produire une alimentation de qualité dans un environnement préservé, créer de l'emploi.

Le test d'activité s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

Les membres de RENETA se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation, autour d'une Charte (*cf. Annexe 1*) et de valeurs communes. Ils sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

Pour cela, le réseau structure son action autour de 3 thèmes principaux :

- **l'échange de pratiques et le renforcement de compétences** (organisation de rencontres et de séminaires, élaboration d'outils collaboratifs, actions de formation, publications...);
- **le compagnonnage et l'expertise** (mise en œuvre d'un parcours d'accompagnement destiné aux projets de création d'espaces-test agricoles afin de mettre la richesse du réseau au service de ces nouveaux projets) ;
- **la recherche et l'innovation sociale** (élaboration de propositions d'évolution des cadres juridiques pour l'entrée dans la profession agricole et pour la création d'activité sur les territoires dans le cadre de l'économie sociale et solidaire).

RENETA regroupe aujourd'hui 71 membres, parmi lesquels 56 espaces-test en fonctionnement, 13 espaces-test en projet et 3 membres associés (réseaux nationaux). Ces espaces-test sont des dispositifs multi-partenariaux impliquant des acteurs de nature très variée : associations de développement agricole et rural, associations d'éducation populaire, couveuses d'activité, coopératives d'activités, chambres d'agriculture, collectivités territoriales, parcs naturels régionaux, établissements d'enseignement agricole, etc.

## Îlots Paysans, un nom de code

En 2010, le terme « îlots d'Auvergne » désigne un espace-test agricole régional porté par le groupe agricole du CELAVAR Auvergne (dASA, La Brèche, CREFAD Auvergne, AFOCG 43, Accueil Paysan Auvergne, FR CIVAM, CIGALES, Terre de Liens Auvergne, Réseau des CREFAD, FRAB Auvergne). Impulsé et animé par l'association dASA, ce collectif a pour objectif de permettre à des porteurs de projet de tester tout ou partie d'une activité agricole dans le but d'en décider la poursuite ou non.

Rapidement, ce collectif devient « Îlots Paysans » et mène des actions de diffusion et sensibilisation autour du test en agriculture, et favorise sa mise en œuvre partout en Auvergne, en accompagnant les porteurs de projets agricoles mais aussi les collectivités et les paysans intéressés par cette dynamique. Cela a été rendu possible notamment grâce au programme Massif Central et la Région Auvergne, aux côtés de divers autres financeurs.

## L'émancipation

Après 6 années de fonctionnement, la nécessité d'une meilleure visibilité des actions d'îlots paysans, la structuration financière du dispositif (les lieux-tests sont amenés parfois à investir), la perspective du développement d'un verger-test au sud de Clermont-Ferrand, et le besoin ressenti d'intégrer dans la dynamique d'autres partenaires que les seuls membres du CELAVAR Auvergne ont conduit Îlots Paysans à devenir une association à part entière. L'association Îlots Paysans naît ainsi en novembre 2016 avec son propre projet.

## Aujourd'hui

Îlots Paysans œuvre pour un milieu rural vivant en favorisant le test d'activités, notamment agricoles. Les porteurs de projet peuvent tester leur projet avant de s'installer afin de sécuriser leur parcours et de définir/dimensionner leur activité après une période de mise en pratique.

Concrètement, les actions d'îlots Paysans sont :

- Accompagner les porteurs de projets agricoles qui souhaitent tester le métier d'agriculteur à l'échelle la plus réelle possible et dans un dispositif sécurisant et accompagné. Nous les accompagnons en amont du test, pendant le test, et après le test sous la forme de rencontres individuelles et collectives.
- Favoriser l'émergence de nouveaux lieux-test : faire connaître le dispositif, rechercher des partenaires et des financements, réunir les conditions matérielles nécessaires pour pouvoir proposer du test sur ces lieux.
- Consolider l'archipel des lieux test permanents existants : améliorer leur fonctionnement et poursuivre les partenariats engagés avec les collectivités.

Pour cela il nous faut :

- inventer/mettre en place/développer des outils adaptés et singuliers pour permettre le test d'activités en milieu rural, avec un intérêt particulier pour l'équipement mobile ;
- accompagner les agriculteurs en recherche de solutions facilitant la transmission/restructuration de leurs fermes ;
- travailler avec les collectivités territoriales dans le cadre de leur politique agricole, économique, environnementale ou d'accueil de nouvelles populations notamment autour de la question foncière et des leviers à activer pour faciliter les installations.



## **Un espace-test agricole « en archipel »**

L'espace-test agricole Îlots Paysans se matérialise de manière diffuse sur le territoire, en prenant appui sur une diversité de lieux test répartis sur l'ensemble du territoire auvergnat, chaque lieu test comprenant du foncier, ainsi que des moyens de production et un système d'accompagnement permettant de fournir des conditions favorables de test aux entrepreneurs à l'essai. Véritable soutien aux candidats agriculteurs, la couverture géographique de l'association varie selon les compétences sollicitées. Îlots Paysans agit dans les 4 départements d'Auvergne avec une combinaison de plusieurs lieux tests, permanents ou éphémères.

Depuis 2013 ce sont 26 personnes qui se sont testées sur diverses productions. En 2020, Îlots Paysans accueille 15 personnes sur 12 « fermes test » aux productions diversifiées (apiculture, poules pondeuses, arboriculture, maraichage...).

## **Les enjeux d'aujourd'hui**

Îlots Paysans souhaite soutenir les reconversions professionnelles. Les projets agri-ruraux attirent de plus en plus de candidats qui souhaitent développer une agriculture qui valorise les produits, recrée du lien sur les territoires et redonne du sens à notre alimentation. Souvent non issus du milieu agricole et dans des situations de précarité, il est difficile pour ces candidats à l'agriculture de se lancer dans un métier dont ils ignorent les codes et le mode de fonctionnement. Les difficultés sont grandes pour favoriser les sorties de test vers l'installation.

Aujourd'hui, nous avons une demande croissante pour ce type de projet. Nous savons proposer et mettre en place du test mais les profils à l'installation sont de plus en plus diversifiés : avec ou sans formation agricole, sans forcément de contexte familial agricole. Le savoir-faire implicite d'ordinaire acquis « inconsciemment » dans le cadre familial ne peut être mobilisé. Faire partie d'un réseau qui permette l'échange de pratiques et de savoir-faire n'est pas toujours chose aisée lorsque l'on s'installe loin de sa région d'origine ou lorsque l'on y revient, mais le test est là !

Ainsi, les enjeux en matière d'installation et de transmission des fermes pour les territoires et pour Îlots Paysans consistent à :

- Accompagner l'accès au foncier : question qui peut être traitée efficacement, localement et collectivement en permettant aux entrepreneurs à l'essai d'acquérir une légitimité localement en construisant la rencontre avec les paysans, les propriétaires et les collectivités (par le test) et en structurant de la veille et de l'animation foncière sur les territoires.
- Rediversifier les fermes en y réintroduisant diverses activités (élevage, transformation, etc.).

## **Au-delà de l'Auvergne...**

A l'échelon régional, Îlots paysans a animé de 2017 à 2020 la coordination des espaces-test agricoles d'Auvergne-Rhône-Alpes. Le test se développe en effet à l'échelle régionale, avec 8 espaces-test agricoles en fonctionnement et plusieurs en réflexion. 4 d'entre eux ont créé en 2019 la Couveuse Régionale Auvergne-Rhône-Alpes pour accueillir les tests agricoles afin de répondre à la demande croissante des porteurs de projet et des collectivités.

Par ailleurs, Îlots Paysans s'inscrit dans une dynamique de partenariat à l'échelle du Massif Central via le projet TAIIST qui propose de dépasser les problématiques agricoles en faisant le lien avec des démarches qui ressemblent au test d'activité dans des domaines différents. Il s'agit de tisser des liens avec des structures qui s'occupent d'accompagnement autre qu'agricole afin de pouvoir embrasser les projets dans leur ensemble, et non plus « saucissonnés » par activité.

# Ouverture

**Julien Kieffer et Pierre-Henri Roussel**, *coprésidents du RENETA*

Nous sommes ravis de vous accueillir.

Ce n'était pas évident d'organiser ces rencontres dans le contexte actuel de crise sanitaire. Nous avons hésité avant de confirmer leur tenue, mais nous n'avons pas hésité longtemps. Merci à Îlots Paysans d'avoir réussi à organiser ces rencontres, avec le soutien de nombreux partenaires.

Le RENETA a beaucoup travaillé cette année sur des choses nouvelles, parmi lesquelles nous pouvons citer l'exposition « *Des parcours singuliers, un apprentissage personnalisé* », sur les modalités d'acquisition des savoirs, des savoir-faire, des compétences. Nous nous y intéressons du point de vue des entrepreneurs à l'essai, ce qui n'est pas si fréquent. Cette exposition représente bien ce qu'est le RENETA : un patchwork, avec des différences qui font un ensemble cohérent.



Cette démarche rejoint celle d'un autre projet important que nous lançons cette année, celui de l'Observatoire des espaces-test agricoles.

Enfin, nous devions accueillir nos collègues espagnols à l'occasion de ces rencontres, mais ils n'ont malheureusement pas pu venir à cause de la crise sanitaire. Cela souligne malgré tout une autre échelle que nous commençons à investir : le RENETA, c'est aussi un réseau reconnu au niveau européen.

Nous vous souhaitons de très bonnes Rencontres Nationales.

**Marie Houdart**, *présidente d'Îlots Paysans*

Bienvenue à tous, merci d'être là.

Cette année, l'organisation des rencontres a été particulièrement compliquée, mais a été permise par une forte implication des salariés.

Îlots Paysans, aujourd'hui, c'est 16 porteurs de projet qui ont intégré le test sur les 4 dernières années. Nous avons commencé avec 4 testeurs en 2016, au moment de l'officialisation de l'association Îlots Paysans.

Pour beaucoup, ce sont des lieux-test temporaires, et nous avons aussi 2 lieux-test permanents. Et nous fonctionnons à l'échelle de l'Auvergne.



Ces Rencontres Nationales, pour Îlots Paysans, le fait de faire réseau, c'est au cœur de notre métier. Nos valeurs, nos principes, c'est le test bien sûr, mais c'est l'accompagnement de porteurs de projet qui veulent s'installer en milieu rural.



Îlots Paysans, au-delà du test, ce sont des projets de réseau qui font de notre association un acteur de développement territorial. Des projets qui sont menés avec le RENETA, avec la participation aux groupes de travail, avec l'organisation de ces Rencontres Nationales. Des projets en partenariat avec des collectivités sur des PAT. Des projets en partenariat avec des associations partenaires.

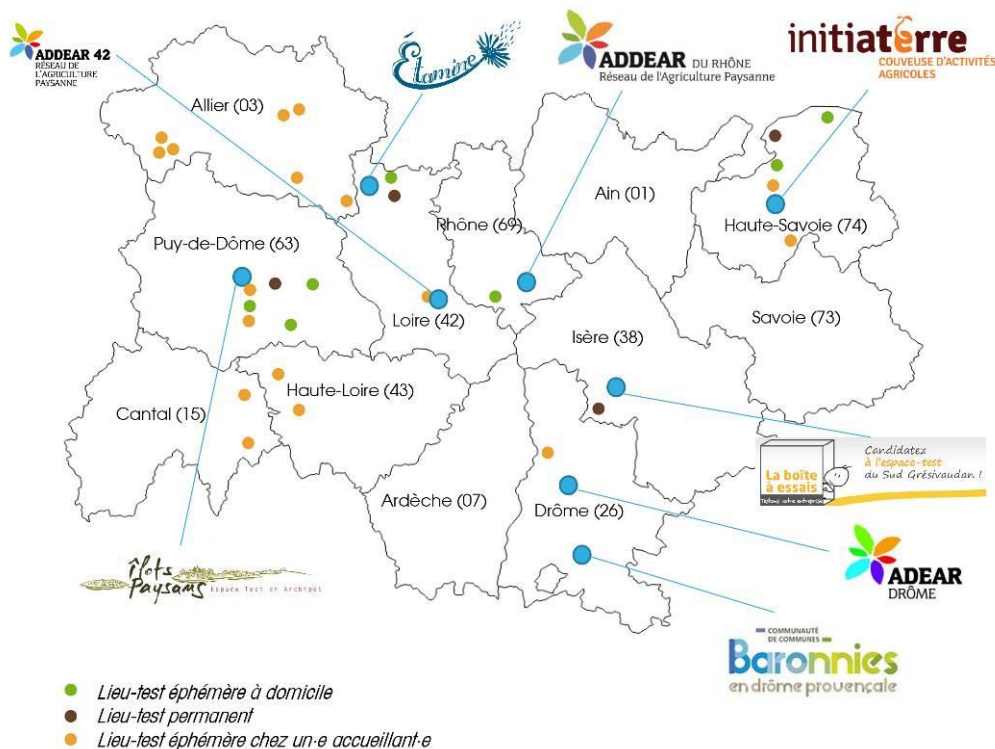
Très bonnes Rencontres Nationales.

**Claire Leroy**, animatrice d'Etamine, pour la coordination AURA

Le test est présent depuis très longtemps dans la région, avec les Compagnons de la Terre, dans la Drôme. Aujourd'hui, il y a 8 espaces-test en fonctionnement en AURA (InitiaTerre, La Boîte à Essais, Îlots Paysans, La Fabrique Paysanne, Etamine, ADDEAR 69, ADEAR 42, la CC des Baronnie).

Nous travaillons avec une quinzaine de collectivités territoriales.

Depuis 2014, nous échangeons entre espaces-test agricoles de la région. Concrètement, nous avons la chance de pouvoir nous réunir pour faire de l'interconnaissance, d'accueillir les nouveaux membres ou les nouveaux groupes qui se questionnent sur du test, la construction d'outils, avec en particulier la couveuse régionale Star'Ter, qui fonctionne depuis 1 an. Elle accueille déjà plus d'une vingtaine de personnes en test. Nous sommes 4 espaces-test agricoles de la région à co-porter la couveuse dans la gouvernance. Et d'autres font appel à ses services.



Plusieurs projets sont actuellement à l'étude, dans différents départements de la région, ce qui devrait renforcer la dynamique régionale dans les années à venir.

Je vous souhaite de belles rencontres.

## Table-ronde. Les parcours d'installation

animée par *Pierre-Mathieu Le Bel*, INRAE de Clermont-Ferrand et Réseau des CREFAD

**Michel Pech**, INRAE de Rennes

Je travaille à l'INRAE de Rennes, au laboratoire d'économie, principalement sur les politiques publiques agro-environnementales, sur les paiements pour service environnementaux, et enfin sur la politique des structures, et donc, bien sûr, sur l'installation.



Ma présentation sera structurée en 3 temps :

- quelques éléments importants de la politique d'installation ;
- les blocages qu'on a pu relever ;
- proposer des idées, des réflexions, des modes d'action pour essayer d'améliorer la situation et entamer/débattre avec le public, des points soulevés.

Tout d'abord, quelques dates marquantes sur la politique d'installation :

**1973-1976** : mise en place de la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA), pour accompagner les mutations en cours, notamment la modernisation et la mécanisation des exploitations agricoles.

**1995** : il s'agissait de combler le déficit du nombre d'installations, il fallait aller chercher un nouveau public. Cela a été fait par la charte d'installation, qui visait à installer 12 000 agriculteurs par an en lieu et place de 8 000. Pour cela : mise en place des Points Accueil Installation (PAI) en 1996, du Répertoire Départ Installation (RDI) et des aides à la transmission Hors Cadre Familiaux.

**2009** : mise en place de dispositifs d'accompagnement plus personnalisés : les Plans de Professionnalisation Personnalisés (PPP). Pour adapter la politique d'installation à la demande des jeunes qui s'installent.

**2017** : renforcement et amélioration de l'attractivité de la DJA, grâce à une revalorisation de son montant à partir des considérations et des contingences locales, environnementales et sociales.

Les fondamentaux de la DJA : ses objectifs principaux étaient de dynamiser, favoriser, aider :

- Dynamiser les politiques de reprises des exploitations à partir de l'indemnité viagère de départ et du travail des SAFER. Cela pour inverser la tendance exode rural/déprise agricole.
- Favoriser l'installation des jeunes sur des structures familiales viables par rapport à la notion de production agricole, mais aussi de parité de revenu entre celui des agriculteurs et celui des autres catégories socio-professionnelles.
- Aider les jeunes qui ne pouvaient pas s'installer sans aides de l'Etat. C'était un point frappant dans les textes de l'époque.

Les objectifs de second rang sur la DJA : aménagement et revitalisation des territoires. Revitalisation pour les territoires difficiles car l'agriculture est moins rentable d'une part, et soumise également à de nombreux aléas : la politique de montagne. Donc en 1973, la DJA a été mise en place dans les zones de montagne et les zones défavorisées pour essayer de pallier aux aléas climatiques, de rentabilité... et également de revitalisation sociale des territoires.

Et enfin, il a aussi dans la DJA une approche environnementale, déjà à l'époque. Car il fallait éviter la fermeture des zones de montagne dans les zones défavorisées, éviter l'enfrichement, les incendies ou les avalanches, et éviter l'abandon des territoires. La DJA était donc adaptable aux contingences du moment avec des objectifs principaux et de second rang.

### **Spécificités des règles de la DJA**

Par rapport à des marquages temporels, la DJA a évolué :

- D'abord pour aider une première installation, on s'est rendu compte qu'elle pouvait aider à mettre en place des installations progressives, en tant qu'évolutions.
- Uniquement pour exercer à titre principal : on s'est aperçu qu'il était possible de trouver des installations à titre secondaire.
- Passage de la DJA de 21 ans à 18 ans, puis de 35 ans à 40 ans.
- Bonification par rapport à la qualification professionnelle : au départ on parlait surtout et on parle toujours de diplômes agricoles, pourquoi ne pas penser à des diplômes autres qu'agricoles ? Si on imagine quelqu'un qui s'installerait avec des objectifs de diversification, des activités commerciales, ou autres, on pourrait envisager de rendre valables des formations commerciales par exemple ou environnementales... Les formations doivent donc évoluer.
- La dimension économique des exploitations évolue, timidement, mais évolue. Aujourd'hui, on parle en effet de la comptabilité à trois capitaux car l'exploitation revêt l'ensemble de ces capitaux : capital financier, capital social et capital environnemental.

« Il y a nécessité de créer et de façonner de nouveaux outils » (Michel Pech)

Pour aller au-delà des obstacles semés sur le parcours de l'installation des jeunes, des paysans de demain :

- Nécessité d'utiliser de manière optimale les outils existants aujourd'hui, ce qui n'est pas toujours le cas.
- Nécessité de créer et de façonner de nouveaux outils.
- Solliciter et s'appuyer sur les résultats de recherche en cours pour essayer de faire évoluer tous ces schémas.

### **Cécile Gazo, doctorante à l'ENSAT**

Je vais vous présenter deux recherches menées dans le cadre d'un master 2 en sociologie et dans le cadre de ma thèse.

D'abord, pour penser la DJA, il est important de comprendre l'évolution des profils des porteurs de projet. J'ai travaillé pour cela avec des urbains, à Paris. Des gens qui voulaient devenir agriculteurs, en faire un métier. En essayant de voir ce qu'ils avaient dans leur imaginaire, quelles étaient leurs motivations, pourquoi est-ce qu'ils avaient envie de quitter la ville pour aller s'installer en agriculture.

Ce n'étaient pas des projets utopiques mais des projets vraiment entrepreneuriaux.



Aujourd'hui il n'y a pas d'observatoire de l'installation, il est donc difficile d'avoir des informations sur les porteurs de projet : qui sont-ils, d'où viennent-ils, quelles sont leurs trajectoires antérieures avant de vouloir s'installer. Les organismes d'accompagnement sont en 1<sup>ère</sup> ligne : les porteurs de projet qui recherchent des informations vont aller voir les Points

Accueil Installation, les ADEAR, les espaces-test agricoles... Ils vont initier tout un tas de démarches avec ces organismes, qui devront déterminer qui sont ces gens et ce qu'ils cherchent pour les accompagner au mieux.

J'ai mené 20 entretiens avec des gens que j'avais à la fois rencontrés aux PAI en Ile-de-France, à Abiosol, qui est un pôle qui regroupe plusieurs structures d'accompagnement à l'installation en agriculture biologique et aussi dans les cafés néo-paysans organisés par Néo-Agri.

J'ai essayé de décortiquer l'imaginaire de ces paysans urbains en trois grandes catégories en analysant les discours :

1. **Articuler leur vie personnelle et professionnelle** : ils en avaient assez d'avoir un métier qui leur prenait beaucoup de temps et qui les empêchait d'avoir une vie à côté. Ils sont à la recherche de l'accès à la propriété, d'un cadre de vie épanouissant pour soi et ses enfants et de l'articulation entre travail et vie personnelle.

2. **Rechercher un nouveau rapport à la vie et aux autres** : aller vers l'agriculture est issu d'un long cheminement avec plusieurs types de volontés : avoir un autre rapport à l'environnement, à ses besoins (manger plus sainement, faire soi-même, dépenser moins d'argent, réduire ses emballages, aller vers plus de sobriété), mais aussi aux autres. L'agriculture nécessite, en général, de s'organiser en réseau, même si on est allés vers une perte de mutualisation dans le secteur agricole « traditionnel ». Cette mutualisation est redynamisée avec le secteur agricole « alternatif ». Volonté de ré-humaniser ces rapports car dans le monde dans lequel on vit où on doit transmettre, l'agriculture couplée à de la formation peut conduire à ces choses-là.

3. **Rechercher un autre rapport au travail** : certains avaient vraiment envie de passer à autre chose, d'être leur propre patron, d'être plus créatifs, de travailler en extérieur... Tous les aspects liés au travail.

Les organismes accompagnateurs rencontrent des profils très divers :

- enfants d'agriculteurs qui veulent reprendre la ferme familiale en étant passés par le cursus agricole ;
- enfants d'agriculteurs qui reviennent sur la ferme après avoir fait des études dans d'autres secteurs. Se pose ici la question des conditions requises pour obtenir la DJA, conditionnée à un certain niveau de formation agricole ;
- les Non Issus du Milieu Agricole qui reprennent une exploitation existante, avec un tui-lage cédant/repreneur, soit directement, soit avec un organisme accompagnateur ;
- ceux qui créent une nouvelle exploitation ;
- certains qui se revendiquent de la permaculture et du jardinage avec une volonté d'avoir une démarche plutôt personnelle et pas forcément sous un angle d'activité économique.

« L'agriculture nécessite de s'organiser en réseau. Cette mutualisation est redynamisée par le secteur agricole "alternatif" » (Cécile Gazo)

Aujourd'hui, dans ma thèse, je travaille sur ces organismes qui proposent de l'accompagnement. J'ai essayé de cartographier les différents types d'acteurs qui fournissent aussi bien de l'aide financière et matérielle que de l'accompagnement sur les pratiques.

Il y a les pouvoirs publics à différents échelons (régional, départemental, collectivités locales...), les Organisations Professionnelles Agricoles classiques,

avec les coopératives agricoles qui veulent contribuer et se positionnent de plus en plus sur les questions liées à l'installation et la transmission.

On retrouve ensuite tout le secteur paysan (les associations du réseau InPACT, RENETA), le secteur financier et bancaire, le secteur des pépinières d'entreprises qui créé des parcours d'accompagnement.

Enfin, il y a tout l'accompagnement classique, avec des start-ups par exemple comme Initiative France.

J'ai essayé de décortiquer l'installation en 9 ressources :

- le financement
- les débouchés
- la formation
- les compétences
- l'accompagnement
- le conseil
- les réseaux
- l'émergence de projets
- l'accès au foncier

Face à ces différentes ressources, les parcours d'installation sont jalonnés de points de blocages. Michel Pech va les présenter ainsi que les leviers à actionner pour repenser l'installation.

**Michel Pech**, *INRAE de Rennes*

J'ai relevé 3 points de blocage :

1. le foncier
2. la diversification
3. les revenus

D'abord il faut revenir sur les facteurs qui pourraient nous aider à maîtriser l'accès au foncier. En commençant par les aspects de disponibilité de l'offre foncière, en parlant des baux ruraux, des baux ruraux environnementaux, de la vente temporaire d'usufruit, du partage des usages du foncier. Également maîtriser les transmissions, c'est-à-dire dans le cadre familial et HCF, savoir si on peut incorporer, rajouter aux éléments corporels, des éléments incorporels : des services environnementaux, de la clientèle, des circuits courts... Travailler aussi sur les problèmes de prix : est-ce que les prix de la terre aujourd'hui sont adéquats par rapport à ce qu'on en fait ? Est-ce qu'on pourrait partager des coûts ?...

Pour le fermage ou le métayage, il y a un problème de confiance qui est dû au fait que les baux ruraux, comme les baux environnementaux, engagent les propriétaires sur 9 ans, renouvelables éventuellement *ad vitam aeternam*... Là il y a donc pas mal de choses à faire, réfléchir, avoir éventuellement des socles, des points qui pourraient peut-être garantir aux propriétaires certains types de choses... On pourrait en débattre aussi : on a vu récemment qu'à Notre-Dame des Landes, des collectivités territoriales souhaitent aujourd'hui, et ne le faisaient pas hier, conclure des baux ruraux environnementaux à des agriculteurs qui sont sur la ZAD. Aujourd'hui on commence à créer des liens de confiance entre personnes intéressées.

Comment repenser le partage de foncier qui se présente souvent comme une superposition de propriétés ? Avec un bail rural, un bail emphytéotique, un bail rural environnemental, on a d'une part le propriétaire qui obtient des droits, le fermier qui exploite ou alors imaginons quelqu'un qui louerait x hectares à un fermier pour gérer un verger : on pourrait très bien considérer qu'on pourrait avoir sous ce verger tout ce qu'on voudrait (du maraîchage, des vignes...) et qu'au final le sol puisse séquestrer le carbone. Qu'est-ce qui appartient à qui ? Qui fait quoi ? Ici il y a un partage qui serait peut-être adéquat au vu de l'usage du foncier. Idem pour les haies éventuellement.

Il serait intéressant de recontextualiser la définition de l'activité agricole. Elle a certes évolué depuis quelques temps, mais on devrait prendre en compte la production, les revenus, qui se diversifient et également la transformation des externalités (actions d'un agent - un



agriculteur – non prises en compte par le marché). Ces externalités d’hier pourraient très bien se transformer en services environnementaux aujourd’hui. Car si on considère la définition d’une activité agricole, on peut très bien considérer qu’un agriculteur produit des denrées agricoles, des fibres... il a aussi une ferme-auberge où il fait du pain (c’est une activité agricole), pourquoi les services environnementaux produits par l’agriculteur ne rentreraient pas dans l’activité agricole ? Ces services passeraient d’externalités (non prises en compte par le marché) et donc non rémunérées, à quelque chose qui pourrait être rémunéré. Il y a également des points de réflexion à avoir sur ce sujet.

Forces et faiblesses : comment créer des passerelles entre la recherche et l’accompagnement des installations ?

En travaillant en 2017 sur l’installation, j’ai bien vu qu’il y avait de nouveaux modes d’installation qui émergent, publics, privés, mixtes... Par contre, ils sont peu documentés dans le grand public et peu accessibles : tous les réseaux d’accompagnement et leurs structures mériteraient d’être mieux documentés pour le grand public, qui souvent ignore tous ces rouages.

« Il faudrait aller au bout de la logique de multifonctionnalité de l’agriculture. » (Michel Pech)

Il faudrait aussi aller au bout de la logique de multifonctionnalité de l’agriculture. Cette notion émane de la Loi d’Orientation Agricole de 1999. On devrait aller plus loin sur sa diversification spatiale (on travaille sur le sol mais on pourrait travailler sur le sous-sol) et temporaire. Aujourd’hui, je suis propriétaire d’un bien de manière temporaire et il me paraît judi-

cieux de considérer que ce que j’ai reçu à titre transitoire aujourd’hui, en matière de valeur du sol, en matière de taux d’humus, en matière de biodiversité... Je serais censé remettre à mes successeurs, mes enfants, des vendeurs, des acheteurs, un bien *a minima* d’égale valeur.

Cela se passe dans le cas des baux ruraux : on fait une estimation en début de bail où on analyse les points précédemment cités et on fait le compte. S’il y a valeur ajoutée à la terre du propriétaire, celui-ci rembourse le fermier pour la plus-value apportée. Si au contraire le fermier a détruit ou altéré le bien, il paiera une indemnité.

On peut donc transposer ce genre de logique dans la propriété.

Il faudrait aussi proposer des suivis plus généralisés : un des problèmes qui se pose aujourd’hui est le suivi, il y a peu de suivi au niveau des agriculteurs qui sont installés.

Enfin il faudrait travailler sur les référentiels techniques entre la recherche et le développement, car beaucoup d’activités émergent et nous n’avons pas de références (diversification entre autres). Alors qu’il y en a besoin pour s’installer, faire des plans financiers... Le problème se pose aussi pour les services environnementaux où, là aussi, on a des problèmes pour leur donner une valeur, un prix, puisqu’on n’a pas de références.

Il faudrait aussi reconsidérer les installations dans une approche contractuelle : par rapport à la demande sociale. On devrait régler ou circonscrire des installations par rapport à la demande sociale sur le territoire donné. On ciblerait des installations, par le biais des paiements pour services environnementaux (PSE) avec un couplage des installations avec des services publics territoriaux. Des outils aujourd’hui permettraient ce couplage et donc permettraient aux installations de répondre à cette demande sociale de manière contractuelle évidemment mais ce n’est pas une obligation pour finalement avoir des outils qui répondent vraiment à ce que recherchent les acteurs ou la population du terrain.

Un exemple intéressant : on a plusieurs politiques publiques sectorielles : politique d’installation, politique de l’eau, politique d’alimentation. Chacune « joue sa carte » dans son territoire en fonction de ses enjeux (environnementaux, renouvellement...). En réalité



on s'aperçoit que ces politiques sectorielles seraient plus efficaces s'il y avait à côté ou en parallèle des arrangements locaux qui permettent d'optimiser l'application de ces politiques publiques sectorielles.

Par exemple, sans les arrangements fonciers, chaque politique va dans son sens mais ne se recoupe jamais alors qu'avec des arrangements locaux, on arrive à convenir et à avoir des résultats un peu plus efficaces : on peut mettre en valeur des charges parcellaires, des baux environnementaux, des fermages, des réserves foncières... où on peut arranger des politiques sectorielles nationales ou européennes trop descendantes et non adaptées aux contingences locales.

**Cécile Gazo**, *doctorante à l'ENSAT*

Quelques points pour conclure cette présentation sur les parcours d'installation.

On constate une hausse des reconversions, ce qui constitue une ouverture et de nouveaux bagages pour lever les leviers actuels.

La question des modèles de subsistance à l'échelle territoriale est une question politique qui soulève de longs débats : il faut donc investir cette mission en faisant coopérer tous les acteurs concernés.

Les agriculteurs sont aux premières loges au niveau des attentes de changements en termes d'alimentation : ce sont des acteurs de résolution des problèmes environnementaux et sanitaires (stockage de carbone, préservation des ressources naturelles et de la qualité de l'eau). Cela conduit à de plus en plus de dialogue entre la société et les agriculteurs, ce qui se traduit par la création de groupes locaux avec des collectifs inter-associatifs.

« Il faut accompagner  
la diversité des modèles  
d'exploitation »  
(Cécile Gazo)

Il y a une responsabilité et une importance des organismes qui accompagnent aujourd'hui les agriculteurs à s'installer. En effet, il y a énormément d'enjeux à dé-sectorialiser les politiques publiques qui sont aujourd'hui sectorielles. Il faut accompagner la diversité des modèles d'exploitation, car s'installer en agriculture ce n'est plus uniquement produire, mais c'est aussi transformer et commercialiser soi-même.

## Echanges avec la salle

**Claudette Formantin, L'Essor Maraîcher** : nous retrouvons chez nos porteurs de projet cette diversité d'objectifs (politiques, alimentaires, environnementaux), au-delà de la simple production agricole. Le tour d'horizon qui est fait est tout à fait représentatif des gens que nous rencontrons en test. Avec cette volonté de faire évoluer leurs pratiques sous différents angles.

**Boris Calland, DRAAF AURA** : je vais ajouter trois éléments de contexte qui vont abonder dans le sens de ce qui a été dit. Effectivement nous sommes à un moment où nous avons besoin de reconstruire le parcours à l'installation pour les prochaines années. Tout d'abord un constat démographique : nous avons 80% des agriculteurs qui ont plus de 55 ans (chiffre régional, mais qui n'est pas loin du national) et donc on a un énorme défi devant nous en termes de renouvellement des générations. On voit qu'il y a de plus en plus d'installations, mais c'est absolument nécessaire au regard de la pyramide des âges d'avoir une réelle augmentation de l'aide à l'installation. Ensuite, la décision de transférer la gestion de la DJA aux Régions en 2023, ça va faire bouger les choses.

Enfin, l'évolution des modalités de financement du VIVEA pour les futurs agriculteurs, ne va pas dans le bon sens : les fonds se réduisent, ce qui pose de vraies questions pour l'accompagnement des nouveaux agriculteurs.

« L'évolution des modalités de financement du VIVEA pour les futurs agriculteurs ne va pas dans le bon sens. Cela pose de vraies questions pour l'accompagnement des nouveaux agriculteurs » (Boris Calland)

La diversification des profils aussi est à prendre en compte, avec l'augmentation des installations HCF, qui nécessite de repenser le parcours d'installation « de demain ». Et cette phase d'installation est essentielle pour faire évoluer le modèle agricole. C'est un levier majeur pour accompagner la transition de l'agriculture : car quand on s'installe, on réfléchit à l'évolution de l'exploitation pour les 20-30 prochaines années et c'est là qu'on peut choisir une transition vers une agriculture plus durable et résiliente.

La DJA permet tout ça. D'un côté elle présente des modulations (zones défavorisées, zones de montagne...) adaptées aux contraintes territoriales. D'un autre côté, elle incite des types d'installation qui correspondent aux transitions que nous voulons accompagner pour l'agriculture (majoration bio, majoration pour certains critères agroécologiques, majoration HCF).

**Cécile Gazo :** la DJA a été créée pour favoriser un modèle agricole. Aujourd'hui, elle a besoin d'ajustements pour accompagner les nouveaux modèles agricoles. C'est intéressant de voir ce qui se fait aujourd'hui, des initiatives innovantes par exemple comme les espaces-test agricoles et les coopératives mais dont les porteurs de projet sont exclus, dans un sens, de ce soutien. La question de la régionalisation pose de vraies questions sur le devenir de la DJA et de la politique à l'installation en général.

« La DJA a besoin d'ajustements pour accompagner les nouveaux modèles agricoles » (Cécile Gazo)

**Michel Pech :** il faut profiter du renouvellement démographique des exploitations pour réorienter l'agriculture à partir des nouvelles installations. C'est pour ça que je pensais qu'il serait possible (je travaille dessus en Bretagne) de conditionner, par le biais des PSE, des installations à des contingences environnementales entre autres. Notamment par rapport à la qualité de l'eau, dans divers bassins versants... où on pourrait très bien considérer qu'une commune, une collectivité, contraigne des installations à des contingences environnementales (pour remplacer les départs par exemple) qui iraient dans le sens de la création de services environnementaux qui seraient assimilés à des coûts évités en matière de pratiques environnementales au niveau communal. J'entends par là que si les agriculteurs avaient des contraintes environnementales liées à des zones de captage d'eau notamment, il y aurait des coûts évités en matière de gestion de l'eau par la commune. On pourrait donc rémunérer les agriculteurs en fonction des coûts évités et donc coupler l'installation à des aides liées à l'environnement à ce niveau-là. Tout ça est donc un vaste chantier à ouvrir qui pourrait tout à fait correspondre à ce que souhaitent aujourd'hui les acteurs au niveau local.

**Maëla Naël, Les Champs des Possibles :** nous avons aussi une diversification des profils qui arrivent. Par contre, nous voyons plutôt des gens qui sont en création de nouvelles fermes, et pas tant sur des reprises d'exploitations existantes : on n'a pas beaucoup d'exemples de transmissions, de restructurations. En tous cas, nous travaillons avec le réseau InPACT pour réfléchir à ces nouveaux modèles d'installation-transmission-restructuration. Dans les blocages que vous présentez, il y a le décalage entre les projets que l'on accompagne (des porteurs de projets qui ont des envies d'autonomie, d'installation sur petites surfaces), et les fermes à transmettre. En tant

qu'accompagnateur, au-delà des enjeux institutionnels pour défendre des services environnementaux, notre enjeu à plus petite échelle est de réussir à trouver des moyens pour accorder l'offre et la demande. Nous c'est notre blocage.

« Un point de blocage, c'est le décalage entre les projets que l'on accompagne et les fermes à transmettre » (Maëla Naël)

**Michel Pech :** pour reprendre les propos précédents, il y a un décalage entre les fermes qui sont à transmettre pour l'installation et les personnes à qui on transmet. Je pense qu'il faut transmettre *a minima* ce qu'on a reçu quand on a repris nous-mêmes : s'accorder à dire que l'exploitation que l'on a aujourd'hui, on l'a à titre transitoire, 30 ans, 40 ans, puis on va la transmettre, et c'est vrai qu'au niveau financier, comptable, on n'a pas d'outils pour analyser ce que vaut notre exploitation quand on la prend et quand on la revend aux successeurs. Il n'y a pas d'idée précise là-dessus. C'est pour cela que je proposais la comptabilité à trois capitaux pour justement prendre en compte le capital financier, le capital social et le capital environnemental, qui me paraissent être importants quant à la valeur des choses que l'on transmet. Si je transmets mon exploitation, c'est 30 ans de mon activité que je transmets, c'est un savoir, une façon de faire, des idées, un capital... Je souhaite le transmettre en le valorisant à mes successeurs. Evidemment il y a un problème de taille et de prix : si je comptabilise et que j'arrive à mettre un prix à ce que je fais, mon exploitation coûtera beaucoup plus cher que celle du voisin. Est-ce que c'est vraiment une évolution dans le monde agricole ? Oui c'est faisable, logique et intéressant de raisonner comme ça, mais la limite est le coût : on augmente le prix de la terre. Il y aurait d'autres méthodes de partage de foncier, mais avant cela il y aura une évolution du prix de la terre.

**Cécile Gazo :** on retrouve dans l'imaginaire des néo-urbains un rejet de l'agriculture telle qu'elle est. C'est donc effectivement une difficulté pour la transmission car ils rejettent ce qui se fait traditionnellement. Dans les parcours, ce sont souvent des projets individuels, car ils peuvent s'interdire de penser des transmissions finalement en réaction à la question du prix, de la relation, de ne pas être du milieu agricole ni de la région elle-même. Il y a une volonté de créer quelque chose ex-nihilo.

**Question :** comment rémunérer les services environnementaux si ça augmente le prix pour les consommateurs ? Il faut se sortir de l'obligation d'avoir des subventions pour ce système car sinon les prix augmenteront.

**Michel Pech :** il y a deux types de PSE. D'abord des PSE publics (PSE « Macron »), où l'agriculteur contractualise avec l'Agence de l'eau. Pour ces PSE, l'agriculteur ne peut pas négocier la valeur des montants alloués pour ces services. Il est contraint par des règles publiques au niveau européen, de ne pas dépasser le surcoût ni le manque à gagner. C'est comme s'il faisait une Mesure Agroenvironnementale en gros. A côté des PSE publics il y a les PSE privés. Là c'est un agriculteur qui passe un contrat PSE avec une entreprise, des particuliers. Là, l'estimation de la valeur du prix du service est négociée entre les deux parties. Les PSE ne seront pas la panacée et ne vont pas traiter l'histoire des subventions agricoles, mais par contre, ils peuvent participer à la mise en place de services espérés par la société. On peut par exemple imaginer un contrat de PSE entre un consortium d'agriculteurs et un consortium de consommateurs qui a envie de manger des produits bio et de proximité toute l'année, afin de s'assurer la production adéquate. On peut aussi considérer des PSE qui viendraient répondre à des attentes de consommateurs au niveau local. Par exemple au lieu de payer par les impôts la qualité de l'eau, on pourrait payer par le biais des PSE le réaménagement de zones humides pour épurer l'eau... On parle coûts évités à la collectivité et aux impôts tout en rémunérant les agriculteurs. Tout ça est en cours, mais il y a des blocages. D'une part, il faut passer de la valeur d'un service, au prix d'un service : on a du mal à trouver le juste prix d'un service rendu. Ce

sont des appréciations au cas par cas, à la négociation. Mais dans tous les cas, ça ne pourra pas conduire à un remplacement drastique des politiques publiques.

**Philippe Tapin** : nous avons des demandes de propriétaires qui héritent d'exploitations, et veulent faire partir leurs fermiers.

Il y a une question d'environnement incertain : évolution du climat, des marchés. Et dans le cadre des systèmes laitiers, particulièrement soumis à ces aléas, on s'est posés des questions sur la cohérence des systèmes mis en place dans cet environnement incertain. Avec notamment des compétences relationnelles très fortes. Quand on est par exemple sur une plateforme Agrilocal pour alimenter les collèges et qu'il faut négocier sur des marchés publics, la question des négociations, des nouveaux systèmes relationnels... ce sont des choses qui apparaissent.

# Table-ronde. Changement de vie, changement de pratiques : qu'est-ce qui motive les choix ?

animée par *Pierre-Mathieu Le Bel*, INRAE de Clermont-Ferrand et Réseau des CREFAD

**Mathilde Girault**, chercheuse à l'Université Lyon 2

Je suis docteure en géographie et aménagement du territoire, initialement plutôt en géographie urbaine, mais j'ai été très contrariée par toutes les politiques d'urbanisme et les grandes politiques de métropolisation, car je suis plutôt rurale dans mon cœur et dans mes origines. Je suis actuellement en post-doctorat sur un programme de recherche-action sur les formes de vie écologiques dans les espaces dits périphériques, c'est-à-dire les espaces en marge des grands processus de métropolisation (concentration, attractivité, mise en concurrence, sélection sociale de population). Donc quand on parle de périphérie, cela peut être du rural, de petite ville, de ville moyenne... donc c'est assez diversifié. Le terme « forme de vie » est une notion assez étrange mais c'est une idée que l'on partage et qui a l'air assez présente chez les testeurs ou porteurs de projet. C'est l'idée de faire tendre les différents domaines de sa vie vers un même horizon – dans le cadre de mes recherches, vers un horizon plutôt écologique – c'est-à-dire que son activité professionnelle, ses modes de vie, ses pratiques quotidiennes, ses relations, le temps consacré à sa famille, son bien-être et sa santé sont pensés d'une même manière, sans contradiction.



Je m'intéresse beaucoup aux motivations, personnelles, familiales, collectives, de souvent quitter ces grands espaces urbains et s'installer dans les périphéries avec une certaine vision écologique. Je m'intéresse aussi aux cultures qui sont amenées à être reconstruites : culture de la terre, culture artisanale, culture de la coopération.

Mais pourquoi s'intéresser à ça alors que mon master est un master d'urbanisme ? Comme je vous le disais : d'abord par la dimension affective. Je suis issue d'un village avec une très grande proximité agricole. Maintenant j'habite dans la Loire à la campagne. Puis à force de côtoyer le milieu universitaire, je me pose de plus en plus la question de ma propre reconversion, dans le maraîchage, dans l'artisanat... Et puis j'ai aussi la conviction politique que la société écologique ne pourra pas tout faire au sein des grandes métropoles, notamment pour la question du foncier où tout est artificialisé.

Dans ce cadre je mène différentes actions auprès du milieu paysan : je fais partie d'un groupe qui vient de lancer une démarche d'Etats Généraux d'une société écologique du post-urbain afin de penser une société écologique en dehors de l'urbain.

**Xavier Coquil**, INRAE de Clermont-Ferrand

Je suis chercheur à l'INRAE, institut de recherche né de la fusion entre l'INRA et l'IRSTEA. Je suis ergonomiste de formation et j'ai fait un doctorat en ergonomie, la science qui s'intéresse au travail et aux travailleurs. Ici, je m'intéresse plus particulièrement à la psychologie du travail et au développement professionnel des choses. Au cours de mon travail de recherche mené depuis plus de 10 ans, j'ai beaucoup travaillé sur les transformations professionnelles des agriculteurs lorsqu'ils étaient dans des situations intensives et qu'ils sont allés vers des formes d'agriculture beaucoup plus écologisées. J'essaie de ne pas trop parler de système agroécologique, je vais essayer d'être plus précis. Je me suis

beaucoup intéressé aux agriculteurs qui allaient vers la recherche d'économie et d'autonomie. J'ai donc travaillé ces questions-là sur un dispositif expérimental converti à la Bio sur des systèmes très économes et très autonomes dans le nord-est de la France, à Mirecourt. Et j'ai beaucoup travaillé avec des agriculteurs et agricultrices des CIVAM, plutôt du nord-ouest de la France mais aussi du Limousin et de l'Hérault. Globalement, ces questions ont été travaillées par le biais du changement professionnel : comment les gens transforment leur façon de faire et leur façon de penser ? Comment appréhendent-ils les hésitations ? Et puis j'ai essayé de travailler avec des collègues sur la place plus particulière et plus spécifique qu'occupent les agricultrices dans les transformations vers ces agricultures plus écologisées. Là on a plutôt travaillé avec des agriculteurs sur des systèmes laitiers.

Un dispositif expérimental pour la transmission de savoirs : sur Mirecourt, on a beaucoup travaillé, à partir de 2014, sur les échanges d'expériences concrètes à partir d'un dispositif expérimental de l'INRA converti à l'agriculture bio en 2004 et qui occupe 240 hectares. A la base, on était en polyculture élevage, et sur ce dispositif on a mis en place une situation de polyculture polyélevage avec l'idée qu'il contribue à un projet alimentaire local. On s'est ainsi posé des questions avec des collègues de sciences de l'éducation sur comment on pourrait mobiliser l'expérience concrète acquise par l'ensemble de ce collectif pour en faire un projet éducatif avec des lycéens, des lycées agricoles notamment. C'est pour cela que les questions qui se posent à travers la transmission d'expériences par la confrontation au réel dans RENETA m'intéressent particulièrement.

Avec Mathilde, nous avons essayé de répondre à la question qui nous était adressée : **« changements de pratiques, changements de vie : quelles motivations ? ».**

Une des premières idées : c'est quoi le changement de pratique ?

La pratique agricole est souvent réduite à une technique alors qu'elle véhicule beaucoup plus. Une technique, certes, mais aussi un savoir - faire,

une façon de se projeter sur le travail bien fait. Lorsque l'on regarde les transformations professionnelles des agriculteurs qui étaient sur des systèmes intensifs et qui vont vers des systèmes plus économes, on se rend compte que ce ne sont pas que les pratiques qui sont en jeu et que quand on change nos façons de faire (par exemple on passe d'un système où on nourrit des vaches laitières avec du maïs ensilage et du soja à un système herbager dans lequel on n'utilise plus d'intrants chimiques mais la mise au pâturage des vaches), ce n'est pas juste la technique qui change. C'est aussi la façon de penser une agriculture, les normes professionnelles des agriculteurs qui vont évoluer. C'est-à-dire ce qu'on définit comme étant une bonne agriculture (une agriculture qui nous plaît). Cela peut paraître trivial mais c'est complètement central, on en a discuté ce matin dans l'atelier sur la transmission des savoirs à travers la question « c'est quoi un bon accompagnement ? ». « *Pour moi, c'est une ferme dans laquelle c'est pas le bazar dans la cour* », « *pour moi c'est...* » : il y a eu un débat de valeurs et de normes professionnelles, qui est d'ailleurs présent dans toutes les professions, mais qui est particulièrement intense dans l'agriculture. En système laitier par exemple, certains éleveurs disent que s'ils récoltent moins de 23kg de lait par vache et par jour, ils n'ont pas l'impression de bien faire leur métier, que « *ce n'est pas une vache* ». C'est en fait quelque chose de structurant dans la façon de penser son travail, dans l'alimentation de ses vaches... ça se décline.

« La pratique agricole est souvent réduite à une technique alors qu'elle véhicule beaucoup plus » (Xavier Coquil)

Les changements de pratiques (changement d'alimentation des vaches) nécessitent aussi d'être capable de faire évoluer ses normes professionnelles. Mais ces normes, qui sont en général discutées avec les voisins agriculteurs, ne peuvent pas toujours l'être, ce qui met en évidence la nécessité de faire évoluer ses milieux socio-professionnels. On ne dis-



cute plus avec les mêmes personnes car les discussions qu'on avait avec les personnes en systèmes intensifs ne seront plus évidentes si on a fait le choix de l'économie et de l'autonomie. Elles ne feront au contraire qu'attirer notre attention sur le fait que l'on a changé et que c'est risqué. Les sociologues ont beaucoup mis en évidence la nécessité d'évoluer : lorsque l'on devient alternatif, une des premières choses à combattre c'est l'isolement professionnel car cet isolement est dangereux, anxiogène...

« Lorsqu'on devient alternatif, une des premières choses à combattre c'est l'isolement professionnel » (Xavier Coquil)

Changement de valeurs : on change de normes, mais aussi de valeurs. Lorsque l'on change notre façon de faire et de penser le métier, on fait évoluer nos valeurs, ce qui a du sens, la façon dont on se définit dans le monde. Un changement de pratiques n'est donc pas uniquement un changement de façon de faire, mais un changement de façon de penser, de se penser, et de penser sa contribution au monde.

Motivations à changer : finalement ces changements ont été travaillés par un ergonome qui s'appelle Pascal Béguin et définis comme « le monde professionnel », qui a une forme de cohérence. Il existe ainsi plusieurs motivations :

- Lorsqu'il y a une tension entre ce que l'on fait, ce que l'on pense, qu'il n'y a pas de cohérence, il y a une forme d'inconfort au quotidien que l'on appelle le « mal-être au travail ». Une des motivations pour changer est cet inconfort, cette idée d'être en mal-être entre ce que l'on fait, pense et ce qui a de la valeur pour soi.
- Une deuxième motivation est aussi la capacité à penser l'impensable. Le champ de notre pensée est défini par ce que l'on croise, ce que l'on voit... Et certaines personnes ne sont jamais amenées à découvrir d'autres champs de pensées. Pour elles, penser l'impensable peut leur permettre de s'inspirer.
- Une troisième motivation peut provenir de difficultés externes : certains sont amenés à penser différemment car les situations dans lesquelles ils sont les mènent à l'impasse : difficultés économiques, techniques...

« Un changement de pratiques n'est pas uniquement un changement de façon de faire, mais un changement de façon de penser, de se penser, et de penser sa contribution au monde » (Xavier Coquil)

C'est souvent une combinaison de ces différentes motivations qui amène une transformation. Ce qui est important, c'est la cohérence, qui est nécessaire quelque soit notre métier. Avec le développement des nouvelles formes de transformation du travail dans notre société (singularisation des formes de travail), on voit apparaître de nouvelles formes d'entreprise, d'entrepreneuriat, pour le meilleur et pour le pire (précarité sociale des porteurs de projets alors que les gens n'ont plus envie de faire des concessions entre ce qu'ils pensent et ce qu'ils font). Et la plupart du temps, pour se mettre en cohérence entre faire et penser, ils développent leur propre activité.

## Comment le changement de pratiques peut amener un changement de vie ?

**Mathilde Girault**, chercheuse à l'Université Lyon 2

Je vais vous parler des motivations du changement de vie, qui est orienté vers les néo-paysans ou les enfants d'agriculteurs qui ne veulent pas reprendre l'activité de leurs parents en l'état (interrogation de leur héritage, nouvelles formes de pratiques, d'organisation, d'articulation vie privée/vie professionnelle, de savoirs et de pratiques ...). On vient de voir que s'il y a un changement, c'est l'expression d'un mal-être, d'une souffrance, notamment au travail (le confinement a fait se soulever un certain nombre de voix

sur le sujet). Et c'est souvent lié à un sentiment de perte de sens, un manque de cohérence (on quitte un contexte socio-professionnel ou un milieu de vie qui nous font souffrir). Pour ma part, j'ai surtout étudié le départ des milieux de vie urbains.

La perte de sens, je l'aborde surtout sur la question du travail, avec la bureaucratisation (le fait de devoir toujours faire plus de paperasse) et la numérisation (on a de plus en plus une forme d'émiettement de l'activité par l'hypermécialisation, qui fait que l'on ne voit plus les effets de son action). Finalement, on devient un maillon parmi d'autres, ce qui contribue à ce sentiment de perte de sens. Enfin, le numérique contribue à la bureaucratisation des relations sociales : on a une forme de distanciation corporelle vis-à-vis de l'autre et de soi (rester assis toute la journée devant son ordinateur nous fait « oublier » les différentes parties du corps). C'est finalement ce qui amène la question du « faire soi-même », du « fait-main », « DIY » : produire, toucher, redécouvrir la sensibilité et ses capacités corporelles, cette dimension primitive et sensitive.

La question des environnements de vie est aussi très importante. Il y a l'incohérence entre ses valeurs et son activité professionnelle (je traite la question des enjeux écologiques qui ressortent). Mais il y a aussi l'incohérence entre sa vie actuelle et ses aspirations, en termes de formes de vie : l'environnement métropolitain est très critiqué, les gens sont dans le stress et l'urgence permanente, ils sont dans l'hyperconsommation, les espaces sont hyper artificialisés (on perd la dimension sensitive). Cela donne envie de renouer avec des matières naturelles : terre, bois, eau, boue... Sortir d'une forme d'hygiénisme ambiant : c'est ce que l'on veut quitter.

Ce que l'on projette c'est un environnement de vie avec du ralentissement, guidé par les saisons, et non plus imposé par la société mais la régularité de la nature : paysage, silence...

Un changement de vision de l'agriculture et des paysans : on constate aussi un tournant dans les imaginaires de la paysannerie. La FNSEA se plaint de « l'*agribashing* », mais dans les discours, le retour à la terre et le fait d'être paysan est de plus en plus plébiscité. Il y a cependant un écart entre l'imaginaire et la réalité des installations, et les espaces-test agricoles doivent discuter de ces décalages, cela fait partie de leurs fonctions.

« Il y a un écart entre l'imaginaire et la réalité des installations. Les espaces-test agricoles doivent discuter de ces décalages »  
(Mathilde Girault)

Mais ce qui est positivement projeté dans l'agriculture et dans la ruralité, c'est à la fois la question de la proximité sociale : village, vente directe, AMAP, vente à la ferme, marchés de plein vent... et celle de l'indépendance, du « choisir seul.e », ce qui est souvent lié à un mal-être professionnel, des expériences où on a été confrontés à des situations de contraintes.

Enfin, on projette beaucoup le fait d'être vecteur de la transition écologique par des pratiques concrètes. L'agriculture et la paysannerie sont de plus en plus pensées comme des acteurs fondamentaux de cette transition et donc voient du mouvement. C'est une forme d'engagement.

**Xavier Coquil**, INRAE de Clermont-Ferrand

Ce changement de vie, qui est lié au changement de pratiques, va entraîner un changement de réseaux professionnels, progressivement. Les personnes avec qui on va interagir pour se rassurer et conforter ses choix vont évoluer. Mais il y a aussi une certaine perméabilité entre notre sphère professionnelle et notre sphère privée, ce qui est encore plus vrai dans un modèle agricole qui reste encore très fortement familial. Par conséquent cela génère un changement de vie très important.

L'exemple de la santé : cet exemple est souvent cité par les agriculteurs. Quand on fait le choix de soigner ses animaux par l'homéopathie dans le cadre des conversions et que l'on se rend compte que l'animal ne peut pas exprimer d'effet placebo et qu'il ne se porte pas plus mal d'être soigné par l'homéopathie, il y a une forme de perméabilité très forte qui va percoler avec la manière de soigner sa famille.

Ce changement de réseaux professionnels va changer les formes de consommation, les habitudes de vie...

L'évolution dans la manière d'appréhender la répartition genrée des rôles sur l'exploitation et dans la famille : le cas des agricultrices du CIVAM 44 a aussi été très marquant. Le CIVAM 44 a composé un groupe genré autour des questions spécifiques du travail d'agricultrices. Il y avait différentes personnes : des femmes qui ont fait le choix de s'installer, avec un projet professionnel agricole, et d'autres femmes qui se sont mariées avec des agriculteurs. Ce groupe a fortement rebattu les cartes du travail dans les exploitations agricoles en générant progressivement une émancipation, particulièrement chez les femmes qui se sont mariées avec des agriculteurs. Car souvent, elles ont un travail familial dans la sphère privée, domestique en plus du travail dans la ferme, de main-d'œuvre, à proximité du bâtiment de la famille, pour pouvoir être disponible pour les deux. Sans caricaturer, ces femmes faisaient de l'administratif, de la traite et du soin aux veaux. Le fait de s'émanciper et de se reconnaître agricultrices leur a permis de reconnaître ce qu'elles faisaient, ce qu'elles ne faisaient pas, d'exprimer ce que leur permettait de faire leur corps, et du coup les aménagements nécessaires à faire dans la ferme pour qu'elles puissent faire autre chose. Typiquement, le portail de stabulation qui pèse à peu près 300 kg et qui est facile à faire rouler avec de la force mais avec un peu moins c'est plus compliqué. Ça ne coûte pas grand-chose de le changer mais il faut y penser et ça donne accès à tout un tas d'autres points de l'activité.

Mais ce qui a été fort, au-delà de l'émancipation technique et la capacité à faire des choix pour l'exploitation, à les exprimer et à définir une autre orientation à long terme (plus autonome et économe), est que rebattre les cartes sur le plan professionnel a nécessité de rebattre les cartes sur le plan domestique et familial. C'est-à-dire que la sur-disponibilité des hommes sur leur ferme était liée à la sur-disponibilité des femmes pour les activités domestiques et familiales. Donc un investissement plus fort des femmes sur la ferme nécessite un investissement plus fort des hommes au sein de la famille.

Une limite poreuse entre système d'activités agricoles et unité familiale : en tant qu'ergonome, cela nous amène à nous questionner : qu'est-ce que l'activité de travail sur une ferme familiale ? Quelles sont les limites, les frontières ? Pour moi elles sont encore plus floues qu'avant. En tous cas,

l'émancipation de manières de penser, d'autonomie professionnelle que les changements de vie des femmes dans ces fermes impliquent, montrent le caractère fort du changement de vie lorsqu'il y a un changement de pratiques à l'œuvre sur la ferme (à savoir l'émancipation des femmes qui amène les hommes à aller vers plus d'écologie et à redistribuer les cartes au sein de la ferme).

« Un changement de pratiques sur la ferme [implique] un changement de vie fort »  
(Xavier Coquil)

Comment accompagner le changement de pratiques ? Pour finir, il y a une compétence technique très importante pour l'accompagnement du changement de pratiques. En effet, l'accompagnement devient de plus en plus compliqué car il faut maintenir, dans nos organisations, un sens critique vis-à-vis de ce qui nous entoure. Cette « pensée autonome » est indispensable pour maintenir une capacité de questionnement pour le futur.

Avec les entretiens que j'ai pu mener avec différentes personnes (ce ne sont pas vraiment des résultats scientifiques), j'ai pu dégager 3 types de changements de pratiques :

- Un changement de pratiques qui émane d'un fort souci de l'écologie : agriculture biologique, agroécologie, permaculture... Même si après avoir expérimenté, certaines personnes peuvent « retourner en arrière ».
- Un changement de pratiques lié à de la pluriactivité : avec la complémentarité des cultures.
- Un changement de pratiques par rapport à des systèmes économiques : lié à des effets de contraintes (coût de l'accès au foncier).

De ces constats j'ai pu faire des observations :

- Développement des coopératives et des magasins de producteurs en autogestion, qui vont assurer les circuits de vente.

Il y a souvent une dépendance par rapport à l'image : au regard des circuits de vente directe, on cherche un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et personnelle, et les magasins de producteurs permettent aussi de se dégager du temps pour la vie personnelle.

- Développement des fermes collectives, avec parfois un habitat collectif sur la ferme, pour faciliter l'accès au foncier. En général on trouve des légumes, des céréales pour faire du pain et du fromage de brebis ou de vache.
- Ouverture des fermes : l'image de la paysannerie dans la société est de plus en plus positive ce qui s'accompagne de l'ouverture des fermes (repas partagé, fêtes, visites de la ferme...). Pas tant dans un souci de transparence des productions que de sociabilité, de partage, de plaisir de montrer son activité quotidienne.

## Echanges avec la salle

**Pierre-Henri Roussel, Le Gerموir** : je voudrais revenir sur le côté « idéalisé » car j'ai l'impression qu'en tant qu'espaces-test agricoles, on est en première ligne de ce désenchantement et on est parfois un peu démunis. Le porteur de projet arrive avec sa vision hyper idéalisée sur beaucoup de choses (vente, chiffres, rapport au temps...), alors qu'avec le bilan il se rend compte qu'il travaille beaucoup plus, avec moins de temps de loisir... Sur le Gerموir, on tente de se reposer sur les « élans de vie ». C'est-à-dire que quand ils arrivent en première année, ils font une lettre à eux-mêmes dans une enveloppe fermée qui leur est remise 1 an après. On tente de s'appuyer sur leurs motivations de départ pour voir ce qui a été mis en place ou non (le tableau n'est pas tout noir). Nous on est témoins de ce désenchantement mais on ne sait pas trop comment accompagner ça.

**Mathilde Girault** : ça rejoint pas mal de choses discutées à l'atelier sur la transmission des savoirs. Beaucoup s'attendent en effet à avoir plus de temps, à ralentir... Mais il y a la question du plaisir dans le travail (on travaille plus mais c'est moins gênant) : c'est difficile de voir arriver une population désenchantée très rapidement mais ce n'est pas forcément un échec. Le fait de prendre contact et de s'engager dans un espace-test traduit déjà un cheminement personnel et ce serait intéressant de s'intéresser à la trajectoire de ces personnes. Et on va retrouver cette dynamique dans les territoires : une relocalisation de certaines activités nécessaires au territoire, qui s'inscrivent aussi dans des logiques d'un certain mode de vie écologique. Et certains vont même peut-être rester autour du milieu agricole sans forcément faire la démarche d'aller jusqu'au bout. Il serait intéressant d'étudier les autres formes de vie qu'il y a dans ces espaces. A l'inverse, d'autres ont peur de faire cette démarche de changement et restent dans leur « routine urbaine : métro,

boulot, dodo ». Mais cela ne veut pas dire qu'ils ne se demandent pas comment « on fait » pour aller vers la campagne, l'agriculture... changer de vie.

**Question :** les pratiques évoluent sans cesse depuis la naissance de l'agriculture, et avec la mécanisation dans les années 50 le changement de pratiques a été très rapide et suivi par la majorité des agriculteurs. Comment se fait-il qu'il ait été aussi rapide dans les années 50 alors qu'aujourd'hui on a le sentiment qu'il y a cette nécessité de changement mais que ça met plus de temps ? Est-ce que c'est lié à des politiques publiques ? Des structures qui ont plus d'influence ou non ?

**Xavier Coquil :** c'est multifactoriel, le changement de pratiques actuelles ne se passe pas déjà car il y a un flou politique. Dès qu'il y a un concept qui semble porteur, qui émerge et qui est politisé, ça devient très flou. C'est pour cela que j'essaie de ne plus trop utiliser le terme « agroécologie » car depuis qu'il est utilisé, l'agriculture est devenue une « agriculture verdie, verdissante ». Ensuite, si on considère les agriculteurs, on peut considérer que la modernisation des années 50 a conduit progressivement les agriculteurs à quitter les activités constructives. L'activité productive est celle de produire et l'activité constructive est celle de réfléchir à la production, mettre des choses intellectuelles dans la façon dont on produit. Petit à petit, on a délégué les activités constructives à l'extérieur. Structurellement, aujourd'hui, il n'y a plus le temps dans les fermes conventionnelles à consacrer à ça. Aujourd'hui, nos réseaux accueillent des gens qui ont décidé de se réapproprier les activités constructives. C'est un atout fort car il y a du temps à y consacrer pour ensuite penser une activité productive. Contrairement à ce qui a été dit auparavant, j'ai pu observer que les agriculteurs conventionnels qui passent à une agriculture autonome et économe et qui sont accompagnés par les CIVAM ne sont pas désenchantés mais enchantés. Et c'est unanime. Cette année on a fait une étude sur des personnes qui sont passées de l'autonome à l'intensif, et on a eu du mal à trouver des gens à enquêter tellement ils sont peu nombreux (6 personnes, sur une grande partie de la façade atlantique). Donc lorsque les personnes ont les ressources suffisantes pour développer de l'économie, une autonomie de pensée pour une activité constructive, c'est porteur. Mais dans tous les cas c'est multifactoriel.

**Question :** entre changement de pratiques et changement de vie. On a parlé de malaise au travail, cohérence entre ce qu'on pense et ce qu'on fait. Mais est-ce que cette possibilité de changer de vie n'est pas un espoir de riches ? Car entre le moment où on va décider de changer de vie si on est déjà installé, avec une famille, et le moment où on va rebondir, il y a un laps de temps pendant lequel il faut faire bouillir la marmite, d'autant plus avec les enfants.

**Mathilde Girault :** sur le passage à des formes de néo-ruralité, pas forcément tout de suite vers des activités agricoles mais qui ont cette ambition : on a beaucoup de personnes qui quittent par exemple l'Ile-de-France en rejoignant des régions où le foncier est très faible et qui vont rejoindre une autre forme de précarité mais qui auront tout de même l'impression d'être dans une reprise positive de vie. Donc il y a des cas de personnes qui vont s'installer dans ce genre de situations, qui vont vers des formes de précarité.

**Ateliers thématiques :** chaque atelier s'est déroulé en 2 sessions. Lors de la première session, qui a eu lieu après la première plénière, nous avons abordé le sujet en partant du point de vue de ceux qui vivent le test (les entrepreneurs à l'essai). Lors de la deuxième session, qui a eu lieu après la deuxième plénière, nous sommes partis du point de vue de ceux qui accompagnent.

Les comptes-rendus des ateliers présentés ci-après reprennent les contenus des 2 sessions.



# Atelier 1. Espaces-test agricoles et transmission des fermes

Quels rôles jouent les espaces-test agricoles dans la transmission d'exploitations agricoles, en complémentarité et dans une logique de mutualisation avec les autres acteurs ? De quels outils disposent-ils pour faciliter la transmission des fermes, pour quels résultats ?

**Animatrice - Rapporteur :** Elodie Patrice (Semeurs du Possible), Delphine Guilhot (ADDEAR 42)

**Témoignages :** Anne-Laure Marcade (ADDEAR 69 et Etamine), SCIC Terre en Chemin

## **Synthèse des échanges :**

En s'appuyant sur la synthèse de la note sur le test d'activités et la transmission agricole rédigée par le GT Transmission du RENETA et un tableau comparatif entre le stage parrainage et le test d'activités agricoles, l'atelier a rassemblé différents points de vue sur la pertinence du test dans une démarche de transmission de ferme.

## **Session 1**

Il faut faire en sorte que la parole circule entre l'ensemble des parties prenantes (porteur de projet, potentiel cédant, différents accompagnateurs). Il y a à la fois l'accompagnement de type négociation/médiation entre cédant et entrepreneur à l'essai/repreneur, mais il y a aussi l'accompagnement de la personne en test en tant que tel, et l'accompagnement du cédant en tant que tel.

Une attention particulière doit être portée au démarrage du test car avec le droit à l'erreur, il n'y a pas de garantie que la reprise se fasse *in fine*. Il s'agit de bien clarifier les différents enjeux de cet outil avec le futur cédant. Si l'enjeu d'une reprise rapide est trop grand, c'est sans doute que le test n'est pas le bon outil.

L'accompagnement du cédant doit notamment se faire sur ses capacités à « lâcher prise ». C'est un processus, un cheminement. Aussi, il faut s'attendre à que tous les voyants ne soient pas au vert en début de test.

Le test doit se proposer très en amont de la transmission (2 ans c'est trop court : trop d'enjeux à la transmission pour le cédant et trop de pression pour l'entrepreneur à l'essai). Il est alors sans doute préférable de proposer d'autres formes de collaboration sur la ferme (ex : salariat, stage reprise...).

Un test d'activité agricole en transmission suppose que l'espace-test ait les moyens de supporter des investissements afin de diminuer les risques pour l'entrepreneur à l'essai. Dans la grande majorité des cas où le test s'opère auprès d'un autre paysan, un système de banque de travail est mis en place en contrepartie de la mise à disposition du matériel. Si la banque de travail n'est pas possible, il s'agit de passer par un système de location. Attention à bien cadrer le tout par écrit. Le cédant est plus qu'un accueillant et cela doit être pris en compte dans l'accompagnement.

Par ailleurs, la question du logement est un enjeu dans la transmission et donc dans le test avant transmission : le test avant reprise est une situation de cohabitation qui peut être longue entre cédant et entrepreneur à l'essai : partage de l'outil de travail, des espaces...



Les sorties qui ne donnent pas lieu à des installations sont aussi des réussites positives pour les cédants qui se rendent compte que les profils et les attentes des porteurs de projet sont parfois éloignées de leur réalité et de leur attente de transmission.

<b>Stage Reprise (subordination)</b>	<b>Espace-test agricole (autonomie)</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Continuité de l'activité</li> <li>• Mise en situation d'une durée maximale d'un an</li> <li>• Le potentiel repreneur est indemnisé (statut stagiaire de la formation professionnelle)</li> <li>• Le potentiel repreneur n'est pas responsable de sa production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvel atelier de production/ transformation et/ou nouvelle clientèle → espace de création</li> <li>• Test pouvant aller jusqu'à trois années</li> <li>• Nécessite que le porteur de projet soit en capacité d'être un chef d'entreprise</li> <li>• Le potentiel repreneur est responsable de sa production, d'où une plus grande technicité de sa part</li> </ul>

Les 2 outils sont complémentaires.

## **Session 2**

• **Témoignage d'Anne-Laure Marcade**, jeune installée sur une ferme en transmission après un passage en test d'1 an. Elle s'est installée dans la Loire et a été accompagnée par l'ADDEAR 69 et par Etamine sur le portage du CAPE.

- Contexte : le test a duré 1 an sur une ferme en arboriculture. Christian, le cédant, était à un an de la transmission. Il s'agissait d'une ferme conventionnelle. En 2017, 1<sup>ère</sup> rencontre. Objectif pour le cédant : transmettre en N+1.

Anne Laure s'est testée avec une deuxième femme et elles sont entrées en CAPE en janvier 2018.

- Accompagnement :

Matériel : 3 serres existantes sur la ferme mises à disposition pour le test pour commencer du maraîchage.

Accompagnement permanent du binôme cédant/testeur par l'ADDEAR 69 (1 rencontre par mois avec l'ADDEAR 69). Appui technique d'un tuteur maraîcher voisin.

Foncier : mise en place d'un commodat sur 2 ha, mise à disposition d'un hangar et matériel en échange de temps de travail pour le cédant (taille des pommiers/récoltes et travaux d'entretiens).

- Evolution du projet : reprise envisagée d'une partie des vergers du cédant, avec une problématique autour de la conversion en AB. Terre en Bio tout de suite sur l'activité maraîchère.

- Difficultés rencontrées :

Gérer les deux activités en même temps : le projet initial d'installation était du maraîchage mais le cédant espérait que les testeuses reprendraient le verger malgré tout.

Changement de productions et passage en Bio.

Est-ce qu'on a envie de s'installer ? De s'installer ensemble ? De s'installer Ici ?

Temporalité courte du cédant à transmettre.

Difficultés pour le cédant de se projeter sur ses repreneuses : il n'avait pas imaginé une reprise à 2 femmes, donc il y a eu beaucoup de remise en cause chez lui.

Les baux pas faciles à gérer.

L'irrigation qui n'était pas maîtrisée au début par les testeuses.

Difficultés pour les structures qui ont accompagné le test à faire de la médiation entre le projet du cédant et celui des repreneuses.

- Points positifs :

Beaucoup de transfert de compétences sur conduite de tracteur, irrigation (beaucoup plus que si les repreneuses avaient été salariées).

Accompagnement de la Chambre d'Agriculture sur les questions d'irrigation en commun.

Expérience enrichissante sur le plan humain et du réseau agricole.

Accompagnement multi-acteurs qui a permis de faire plein de rencontres des acteurs du milieu (ARDAB, Etamine, ADDEAR...).

Le test permet de produire sans avoir à investir : c'est une porte ouverte pour démarrer progressivement.

- Le test comme test d'association ?

Les deux testeuses avaient une égalité d'expérience (niveau 0) et une complémentarité sur certains aspects.

Elles n'étaient pas sur le même choix de modèle économique, pas les mêmes envies dans l'installation. Elles se connaissaient sur des projets culturels depuis 5 ans et s'étaient retrouvées dans un militantisme local de lutte contre la construction d'une nouvelle autoroute.

Le test a une vraie vertu de tester les associations de personnes, et il y a bien eu des transmissions de savoir-faire entre le cédant et les 2 jeunes femmes.

- Et aujourd'hui ?

Anne-Laure est installée à 5 km de son site de test. Le test l'a confortée sur le souhait de s'installer à plusieurs.

Avant le test d'Anne-Laure, Christian avait déjà essayé de transmettre à son fils, puis à 2 autres personnes mais c'était la dernière chance d'une transmission. Ça ne s'est pas fait et la ferme est partie à l'agrandissement.

L'associée recherchait plutôt à vivre sur une toute petite activité. Elle est repartie sur du salariat.

### • **Témoignage de la SCIC Terre en Chemin**

Création d'une SCIC pour conserver du foncier et le transmettre à des jeunes dans le métier dans l'attente que ceux-ci soient prêts à reprendre.

Les cédants sont coopérateurs de la SCIC. Les terrains sont mis à disposition via du commodat.

Le propriétaire a pu voir le sérieux et la motivation des porteurs de projet. Une des jeunes a ainsi pu confirmer son projet d'installation mais elle a changé ses débouchés. Elle a pu racheter une partie de la ferme. Le cédant se garde la possibilité de lui vendre entièrement. Elle avait démarré sur 2 hectares pour vérifier ses capacités physiques, puis elle s'est testée puis installée sur 12 hectares pour fabriquer son alimentation animale.

Il n'y a pas de salarié dans cette SCIC. Elle rassemble une dizaine d'agriculteurs qui entretiennent les 40 ha mis à disposition.

### **Ce qu'il faut retenir :**

#### **Plusieurs préconisations :**

- Faire en sorte que la parole circule : l'accompagnement se fait dans une démarche de négociation/médiation entre le cédant et l'entrepreneur à l'essai/repreneur. Il doit y avoir ce double accompagnement du testeur et du cédant. D'une part l'entrepreneur à l'essai n'est pas forcément issu du milieu agricole, donc peut projeter des fantasmes sur la

création d'une activité agricole. D'autre part, le cédant doit pouvoir accepter qu'une partie de son projet soit remise en cause.

- Les conditions d'une reprise avec un passage en test doivent être définies en amont, il faut y porter une attention particulière. Le test permet le droit à l'erreur, il n'y a pas de garantie que la reprise se fasse *in fine*. Il faut clarifier le risque avec le futur cédant, s'il est trop grand c'est sans doute que le test n'est pas le bon outil, ne pas hésiter à dire non.

- Sur l'accompagnement du cédant : il faut accepter de lâcher prise. C'est un processus, un cheminement, il faut s'attendre à que tous les voyants ne soient pas au vert côté cédant en début de test (tout comme pour le testeur).

- Le test doit se proposer très en amont de la transmission (2 ans c'est trop court : trop d'enjeux à la transmission pour le cédant et de pression pour le testeur). Il est alors sans doute préférable de proposer d'autres formes de collaboration sur la ferme (ex : salariat, stage reprise...).

- Serait-il possible de poser une charte RENETA pour éviter que les espaces-test n'accompagnent des projets de reprise si les cédants sont trop pressants dans la logique de reprise ?

Ces phases, quand bien même elles sont très tardives, ont malgré tout des vertus de réorienter des projets. Il n'est pas possible de miser sur des associations humaines.

### ***Avantages du test pour la transmission :***

- Accompagnement multi-acteurs
- Le test permet de produire sans avoir à investir
- Expérience enrichissante sur le plan humain et du réseau agricole

## Atelier 2. Espaces-test agricoles et politique agricole territoriale

L'espace-test agricole apparaît comme un outil concret pour repenser l'accès au métier d'agriculteur et au foncier. Quelles sont les articulations possibles entre les espaces-test et les politiques agricoles des collectivités locales ?

**Animateur - Rapporteur :** Nils Maurice (RENETA) et Cécilia Laurent (Communauté de communes des Baronnie en Drôme Provençale)

**Témoignages :** 1<sup>ère</sup> session Claudette Formantin (L'Essor Maraîcher) et Léa Branjonneau (Vichy Communauté) // 2<sup>ème</sup> session, Guillaume, en test à l'Ecopôle (Îlots Paysans)

### Synthèse des échanges :

Incitées à élaborer des Projets Alimentaires Territoriaux, les collectivités locales s'investissent de plus en plus pour le maintien et le développement de l'agriculture locale. Plusieurs enjeux sont identifiés : reconquête du foncier, renouvellement des générations, ou encore approvisionnement local.

En matière d'installation, la part croissante de candidats non issus du milieu agricole nécessite de repenser l'accès au métier et au foncier : accompagnement personnalisé, mise en réseau pour faciliter l'accès au foncier, acquisition des savoirs et savoir-faire... L'espace-test agricole apparaît comme un outil concret pour répondre à ces différentes problématiques.

En s'appuyant sur des témoignages, l'atelier tente de comprendre l'articulation possible entre un espace-test agricole et la politique agricole de la collectivité dans l'accès au foncier, le rôle et la place de la collectivité dans le dispositif tout en identifiant des facteurs de réussite et les points de vigilance. La première session analyse cette coopération par la parole de ceux qui la font vivre et la seconde par le prisme de celles et ceux qui le vivent au quotidien, les entrepreneurs.

### ***Session 1 - La coopération espace-test agricole - collectivités vue par les acteurs***

• ***Témoignage de Claudette Formantin - L'Essor Maraîcher en coopération avec la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet***

L'Essor Maraîcher est un espace-test agricole structuré en association à l'initiative de la Communautés de communes, devenue depuis Communauté d' Agglomération Gaillac-Graulhet (CA GG). Il gère un lieu-test permanent en maraîchage pouvant accueillir plusieurs projets simultanément, seuls ou collectifs. Depuis 2019, le dispositif s'est ouvert à du test en archipel, des sites ayant vocation à devenir des lieux d'installation à l'issue de la période de test.

Dès l'origine du projet, l'accès au foncier a été repéré comme un enjeu majeur à corréliser avec le test d'activités agricole.

Depuis 2015, la CA GG travaille étroitement avec la SAFER (liée par convention) afin de mener une veille et si possible, une réserve foncière pour chaque projet en maraîchage accueilli sur le lieu-test permanent : le stockage n'étant possible que s'il y a un candidat identifié. Les frais de stockage sont pris en charge par la collectivité.

La période de test crédibilise le candidat et facilite l'attribution des terrains. Pour la personne en test, cela lui laisse le temps de finaliser son montage technique et financier, et de préparer les terrains (conversion bio, semis de couverts végétaux...).

*Quel est le rôle de la collectivité dans l'Essor Maraîcher ?*

Ils sont membres fondateurs (6 élus siègent au Conseil d'Administration). Ils ont pris en charge l'étude de faisabilité de l'espace-test agricole. Ils ont acquis et équipé le lieu-test permanent qu'ils mettent à la disposition de l'association.

Pour son fonctionnement et ses investissements, l'Essor Maraîcher est soutenu par la CA GG, le département du Tarn et la Région Occitanie.

• **Témoignage de Léa Branjonneau** – *Vichy Communauté en coopération avec Îlots Paysans*

Lors de la concertation lancée en 2018 pour le Projet Alimentaire Territorial, la question de l'accès au foncier s'est rapidement imposée comme un sujet central ; notamment pour les profils de porteurs de projet Hors Cadre Familial (HCF) et sur la filière maraîchère.

Sur le test, Vichy Communauté a signé une convention avec Îlots Paysans dont l'objectif est de déployer le test d'activités agricoles dans le périmètre de la collectivité et notamment, à termes dans un lieu-test permanent.

En parallèle, Vichy Communauté a investi la question du repérage foncier en se dotant d'expertise (repérage et cartographie de parcelles valorisables en agriculture) et de moyens d'animation interne (poste de Léa).

La mission de Léa est d'agir du côté des propriétaires comme des porteurs de projets pour faciliter la relation. Elle sollicite notamment les propriétaires fonciers (cédants, communes, privés...) pour étudier la possibilité d'accueillir une activité agricole.

Ce travail nourrit un inventaire foncier qui vise à repérer mais surtout qualifier le potentiel agricole (type de sol, accès à l'eau...) des parcelles. Il est conçu comme un outil de connaissance et de partage, y compris entre les services de la collectivité.



**Session 2 : la coopération espace-test agricole - collectivités vue par les personnes en test**

Si les espaces-test agricoles sont au service du renouvellement des générations agricoles et du territoire, ce qui en fait un outil pertinent pour les collectivités, il ne faudrait pas perdre de vue qu'ils sont avant tout au service des personnes désireuses de s'installer...

A trop se concentrer sur les attentes des partenaires, on en oublierait presque les leurs. Quels regards portent-ils sur le dispositif ? Comment se situent-ils dans la coopération ? Se qualifient-ils comme bénéficiaires, usagers, clients, partenaires ?

• **Témoignage de Guillaume**, en test dans un lieu-test permanent propriété d'une collectivité (Îlots Paysans)

Son expérience est positive sur le lieu. Toutefois, il invite à porter une attention sur plusieurs aspects en tant qu'usager du lieu :

- Comment concilier son projet de test avec le projet de la collectivité : l'espace-test agricole fait partie d'un projet de revalorisation d'une ancienne carrière. La collectivité a ses propres objectifs sur ce site (lieu pédagogique, lien grand public) pas toujours conciliable avec le projet propre à Guillaume. Cela se retrouve dans les événements organisés par la collectivité où sa place et son implication n'est pas toujours claire. Il doit être disponible pour accueillir du public.
- La perception de sa situation par les personnes extérieures : Guillaume constate que beaucoup de personnes pensent que la collectivité lui fournit le lieu gratuitement, voire qu'il est là pour que le lieu vive en tant que tel mais pas pour son projet. Il souhaiterait une meilleure communication sur sa présence et les objectifs du lieu-test.
- La collectivité est propriétaire du site, mais ni les agents ni les élus n'ont de connaissance ou compétence pour la gestion du matériel.
- L'adaptation du site pour des activités de maraîchage : le site n'était pas adapté pour faire du maraîchage. La situation s'améliore mais il faut être prudent dans ce qui est annoncé au départ.
- Guillaume se considère comme un partenaire à part entière vis-à-vis de la collectivité, et non comme un simple bénéficiaire (ce qui pourrait être le cas dans une pépinière d'entreprise dans d'autres secteurs). Pour lui, par sa présence, il incarne et met en œuvre la politique du syndicat mixte qui vise à développer le maraîchage. La collectivité a autant besoin de lui qu'il a besoin d'eux... C'est un point qui remet la personne en test au centre de la mise en œuvre d'une politique agricole territoriale...

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Sur le coût d'un espace-test agricole pour une collectivité

Les frais de mise en œuvre d'un espace-test agricole, notamment quand il s'agit d'un lieu-test permanent, ne sont pas négligeables : il y a la question des investissements de départ pour acquérir et équiper le lieu, mais surtout l'ingénierie nécessaire à l'émergence et la mise en œuvre du dispositif. Au préalable, cela suppose de rassembler les acteurs et concevoir le dispositif puis dans son fonctionnement, il faut faire vivre les partenariats. Selon la situation, les différents échelons de collectivités peuvent participer au fonctionnement (Région, Département, Intercommunalité...).

Ce coût est cependant à relativiser au regard des soutiens financiers engagés dans les autres secteurs d'activités.

- Sur le rôle de la collectivité

Outre le soutien financier et matériel, la collectivité a pleinement un rôle de mobilisation et de mise en relation des acteurs. Il s'agit d'aller chercher toutes les compétences nécessaires pour le dispositif. La collectivité peut être garante du projet.

Il faut aussi connecter l'espace-test agricole à une stratégie plus globale pour tirer pleinement profit du dispositif : les débouchés, l'accès au foncier...



## Atelier 3. Espaces-test agricoles et accompagnement multi-acteurs dans les parcours d'installation

L'espace-test agricole s'inscrit dans une dynamique d'accompagnement collective et partenariale. A quels écueils cette coordination se heurte-t-elle ? Quelles sont les conditions facilitantes ? Comment inventer des processus d'accompagnement multi-acteurs locaux dans l'intérêt de celles et ceux qui s'installent ?

**Animateur - Rapporteur :** Xavier Lucien (Réseau des CREFAD)

### **Synthèse des échanges :**

#### ***Le positionnement de l'espace-test dans le parcours à l'installation***

L'espace-test agricole présente 4 fonctions différentes à articuler :

- couveuse : hébergement de l'activité
- pépinière : lieux test physiques
- accompagnement : suivi des projets
- animation/coordination : c'est l'articulation entre les 3 fonctions

Le passage en espace-test intervient au moment où le projet d'installation est un peu formalisé. Le porteur de projet passe alors à l'expérimentation de son projet :

- Emergence : « je commence à affirmer que je veux m'installer », en faisant des discussions et des rencontres.
- Formalisation : « j'élabore quelques lignes sur mon prévisionnel/un business plan », en me faisant accompagner, en faisant des formations.
- Expérimentation : « je passe à la mise en pratique », en faisant des stages, en entrant dans un espace-test agricole.



#### ***L'espace-test est une solution collective à une phase du parcours qui correspond à l'expérimentation du projet***

En réalité le parcours n'est pas aussi linéaire mais cela donne une idée : quoi qu'il en soit, le parcours est un enchaînement de dispositifs d'accompagnement.

Ce parcours se superpose au point de vue du porteur de projet : ce qu'il pense, comment il voit son projet... Comment faire coïncider ces deux cheminements ? Sachant que le processus d'accompagnement peut ne pas intervenir au bon moment et que les financeurs poussent à scinder les dispositifs suivant les phases d'intervention (émergence, formation...).

#### ***Le porteur de projet face à des structures coordonnées***

Le porteur de projet se retrouve face à des difficultés pour savoir à qui s'adresser dans les parcours d'accompagnement. Certaines structures se sont regroupées afin de faciliter cette visibilité (Abiosol, Nid'Agri), mais cela peut poser problème sur la coordination car les intérêts des structures se retrouvent en « compétition ». La question des financements y joue un rôle majeur (qui se fait le plus financer ? Sur quelles actions ? Quelle autonomie

des structures ? etc.). Cela peut remettre en cause l'accompagnement du porteur de projet.

Les différentes structures accompagnatrices doivent nécessairement dialoguer entre elles. Ce dialogue doit toujours placer les porteurs de projet au cœur des préoccupations pour différencier les objectifs antagonistes des structures et les objectifs des porteurs de projet (par exemple, quand il y a la mise en place d'un espace-test dans le cadre d'un PAT). L'objectif commun des structures doit être un intérêt partagé pour l'accompagnement et c'est ce qui doit motiver la collaboration. Il ne faut pas succomber à la peur de la concurrence entre les structures, car l'accompagnement à l'installation a besoin d'une réponse forte pour faire face au renouvellement générationnel et des structures émergent en face de manière inquiétante.

Quoi qu'il en soit, il faut clarifier les missions et les champs de compétences des structures pour orienter au mieux le porteur de projet. Afin de savoir vers quelle structure s'orienter de la manière la plus efficace possible, une des solutions pour le porteur de projet est d'être intégré dans un réseau en amont et de bien connaître le tissu associatif.

### ***Les formations alternatives***

Le Celavar a mis en place un BPREA alternatif qui permet d'obtenir la Capacité Professionnelle Agricole (CPA) : la formation « Pratiques Paysannes ». Cette formation comprend l'émergence et la professionnalisation du projet. Comment cette formation pourrait-elle faire partie de la formation diplômante donnant la CPA ?

La CIAP présente le stage paysan créatif sur la même base mais qui ne donne pas la CPA. Abiosol présente un stage de 2 mois découverte « De l'idée au projet ».

### **Ce qu'il faut retenir :**

- Créer un espace-test ou un lieu test n'est pas la même chose : il faut raisonner cette création en fonction des besoins exprimés sur le territoire, et voir s'il est possible de rattacher un lieu test à un espace-test qui existe déjà.
- Le passage en test ne se fait pas à l'émergence de projet : il intervient à un moment où le porteur de projet a déjà commencé à formaliser son projet et où il souhaite tester la viabilité de son projet.
- Le dialogue entre chaque acteur est primordial afin qu'il comprenne qu'il n'est pas le seul dans le parcours et que la collaboration se fasse dans de bonnes conditions.
- La coopération est aussi une question culturelle : il faut construire une culture commune. Cela peut être mis à mal lorsque des structures émanent d'autres structures politiques qui portent certes des valeurs communes, mais dont les projets politiques ou les manières de faire ne sont pas tout à fait identiques. Quoi qu'il en soit, il faut garder de la souplesse.
- Il convient de clarifier les missions des structures accompagnatrices pour orienter au mieux les porteurs de projet. Redéfinir l'accompagnement et en quoi il est important.

# Atelier 4. Espaces-test agricoles et transmission des savoirs, des compétences

Quelles sont les modalités d'apprentissage des personnes en test d'activité ? Qu'apprennent-elles, et comment ? En quoi le test d'activité leur permet-il de construire et de consolider leur projet ?

**Animateurs - Rapporteurs :** Pierre-Henri Roussel (Le Gerموir), Louise Sagot (Rhizome), Claire Leroy (Etamine)

**Témoignage :** Cédric, en test d'activité en arboriculture avec îlots Paysans depuis 1 an

## Synthèse des échanges :

### Session 1

Fin 2019, des animateurs et animatrices d'espaces-test agricoles ont réalisé des entretiens semi-directifs auprès de personnes sorties du dispositif de test ou en fin de parcours. L'objectif était de recueillir leur ressenti sur l'acquisition de leurs savoirs et compétences pendant le test : ce qu'ils ont appris, comment l'ont-ils appris, les moments de rupture... De ces entretiens, le groupe a retenu 16 portraits d'entrepreneurs à l'essai illustrant les différentes modalités d'apprentissage en phase de test. Ce travail prend la forme d'une exposition à diffuser au sein du Réseau.

Différentes modalités d'apprentissage en phase de test ont été identifiées :

- Grâce à l'absence de pression et de prise de risque
- Grâce à la mise en réseau
- Grâce à la prise de recul et à l'accompagnement individuel et collectif
- Par la confrontation à des situations problématiques
- Par la confrontation à la réalité
- Par l'expérimentation et l'ajustement des pratiques
- Par l'observation d'autres agriculteurs et porteurs de projet en test, et par le mimétisme
- Par les formations
- Par les réseaux sociaux, les vidéos



- 4 usages de l'exposition en perspective :

Communiquer, sensibiliser les élu.e.s, technicien.ne.s, partenaires, notamment les financeurs, sur ce que permet le test et les modalités d'accompagnement que cela implique. Communiquer, échanger avec les porteurs de projet potentiels (cela permet qu'ils s'identifient).

Former à la notion/au dispositif d'espace-test, créer des ateliers thématiques auprès de personnes en formation professionnelle, comme des personnes en test.

Formaliser un processus d'interrogation continue sur les pratiques d'accompagnement, favoriser le retour d'expériences à l'échelle nationale.

### Session 2

Présentation par Cédric de son parcours de test et de la manière dont il a expérimenté le tutorat. C'est une méthode d'accompagnement qui est particulière et peut ne pas être adaptée à tous et à toutes. Il décrit en effet son manque de légitimité face à son tuteur et



le besoin qu'il avait de le solliciter pour les tâches qu'il devait réaliser. Cela pose la question du « don contre don » qu'implique le tutorat.

Le cadre qu'amène l'apprentissage avec les tuteurs paysans peut ne pas forcément être établi, ce qui a surpris Cédric qui s'attendait à plus de « rigidité ». Selon les structures, ce cadre peut en effet varier, ce qui nécessite d'adapter la posture (conforter, confronter) en fonction des personnes accompagnées et de ce qu'elles recherchent.

Dans tous les cas, il y a une forte implication des

accompagnateurs dans le parcours du porteur de projet et sur la ferme.

## **Ce qu'il faut retenir :**

### *1<sup>ère</sup> session*

- Le contenu, l'apport et la posture de l'accompagnement sont primordiales : il n'y a pas de bonne ou de mauvaise façon de faire (dans le test comme dans l'accompagnement), mais il s'agit de comprendre ce que l'on fait et pourquoi.
- Le tâtonnement et le doute permettent d'identifier certaines pratiques d'accompagnement et favorisent l'expérimentation : cela apporte une souplesse mentale nécessaire à une bonne posture.
- Les portraits réalisés génèrent une grande diversité d'identification et d'incarnation par rapport au test, mais permettent de partir du singulier pour aller vers du commun, du partagé.
- Il est important d'énoncer et d'écrire clairement et honnêtement ce cadre proposé en tant que structure d'accompagnement.

### *2<sup>ème</sup> session*

- Il faut bien différencier le cadre proposé par l'espace-test de la volonté d'autonomisation de l'individu.
- L'accompagnement individuel est différent de l'accompagnement collectif ou commun et les deux types ont une importance.
- L'exposition ouvre un champ de réflexions important pour le réseau.

# Rapport d'étonnement

A l'issue de la journée, nous avons demandé à 5 personnes de nous dire ce qu'elles ont retenu de ces Rencontres Nationales. Il ne s'agissait pas de conclure, mais d'expliquer ce qui les a plus particulièrement marquées.

## **Claudette Formantin et Maryse Strehaiano (L'Essor Maraicher)**

Au fur et à mesure des Rencontres Nationales, je découvre de plus en plus le côté multi-dimensionnel des espaces-test agricoles : à la fois les liens qui se tissent avec les partenaires, mais aussi différents types de services au territoire (sociaux, culturels, écologiques, techniques, économiques, alimentaire...). D'année en année, je trouve de plus en plus de cohérence au test d'activités justement par ce côté multi-facettes, multi-services dans le territoire où s'implantent l'espace-test et le porteur de projet.

## **Mathilde Girault (Université Lyon 2)**

Mon rapport d'étonnement va porter autant sur le niveau du réseau que des espaces-test. J'ai trois étonnements :

- D'abord, la bienveillance et l'écoute du groupe, en comparaison au milieu universitaire et militant.
- Ensuite, la réflexivité : le questionnement sur les pratiques, l'origine, les conséquences, le choix des pratiques, comment je les transmets, d'où elles sont héritées.
- Et puis la différence de postures des accompagnants : les espaces-test agricoles ne sont pas tous les mêmes, n'ont pas la même culture, ni les mêmes ambitions... Je ne m'étais pas rendu compte que c'était un travail politique qui était mené au sein des espaces-test car il peut y avoir des influences, par des effets de contraintes mais aussi par des types de pratiques qu'on va essayer de transmettre, d'installer dans les territoires... Investir dans du matériel, finalement, oriente un peu le testeur à l'essayer. Sans forcément défendre une posture, on oriente un petit peu vers tel ou tel type de pratique.

## **Xavier Coquil (INRAE Clermont-Ferrand)**

A partir de la réflexivité des accompagnateurs : je vois qu'il y a une difficulté que l'on voit dans d'autres réseaux alternatifs qui est « comment accompagner à l'émancipation, à l'autonomie des testeurs ? ». La situation des accompagnateurs du réseau a un degré de difficulté encore supplémentaire car parfois cet accompagnement est incarné par une seule personne, et parfois par plusieurs. Mais en tous cas il y a une vraie difficulté dans le rapport au testeur. D'un côté il faut accompagner sur l'émancipation et l'autonomie. De l'autre côté il y a la nécessité d'être le garant d'un espace-test qui soit fonctionnel, propre, montrable, dans différentes situations. Donc d'un côté il faut une relation relativement symétrique pour que le testeur se sente autonome. De l'autre côté, il y a une relation fondamentalement asymétrique car il faut faire attention à ce que le testeur « fasse les choses bien ».

Ça me fait penser à Philippe Descola quand je viens vous voir : il nous parle d'une nouvelle anthropologie (relation de l'Homme à la nature) et donc la nécessité de renouveler le rapport de l'Homme à la nature pour être capable de penser une vie respectueuse et dans laquelle on arriverait à vivre humain et non-humain dans un environnement plus sympathique. Pour Descola le concept même de nature est une façon de mettre à dis-

tance les objets non-humains des humains et cela représente un vrai problème pour lui. En travaillant la question de l'expérience concrète des testeurs dans un environnement non-humain, les espaces-test sont à l'avant-garde sur les rapports sensibles avec le non-humain. Comment développer les sens qui permettent de travailler correctement avec des objets non-humains. Les espaces-test ont toutes les relations pour donner du corps à ça, à la relation avec la nature pour éviter de la laisser uniquement aux théoriciens : faire, savoir-faire, modes d'apprentissage...

### **Yasmina Loiseau (Grand Cahors)**

Je suis néophyte, j'arrive dans le réseau, dans les espaces-test, je n'ai encore rien testé, ni même les Rencontres Nationales et j'en suis fort ravie. Je savais qu'il y avait une multitude d'acteurs et de possibilités mais cela a été une richesse de me retrouver au milieu de chacun d'entre vous, j'ai appris énormément de choses (à confirmer ou à creuser). Pour moi, la chose la plus intéressante est la diversité de profils et la diversité dans les manières de gérer les espaces-test, et les configurations possibles.



# Annexe 1. Charte du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

## Préambule

Dans un contexte de diminution du nombre d'actifs agricoles, le test d'activité, outil innovant au croisement de l'agriculture et de l'économie sociale et solidaire, participe au renouvellement des générations d'agriculteurs et encourage la création d'activité agricole professionnelle progressive.

Dans un réseau où la diversité des formes d'espaces-test garantit leur adaptation aux contextes locaux de leur développement, la Charte constitue l'élément fédérateur des membres du RENETA.

En la signant, les membres du RENETA se reconnaissent dans cette Charte et s'engagent à mettre en œuvre les principes, méthodes et objectifs qui y sont énoncés.

## I. Missions et valeurs du Réseau National des Espaces-Test Agricoles

Les membres du Réseau National des Espaces-Test Agricoles se reconnaissent dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire. Ils s'engagent dans une démarche de réciprocité, de coopération et de mutualisation.

Le Réseau National des Espaces-Test Agricoles a pour objet :

- l'échange de pratiques entre ses membres ;
- la représentation, l'information et la communication sur la notion de test d'activité et d'espaces-test agricoles ainsi que sur l'expérience de ses membres en matière d'accompagnement à l'installation, dans un objectif de reconnaissance et de développement de partenariats ;
- la valorisation de la diversité des espaces-test agricoles qui le composent, afin de montrer qu'il n'y a pas de modèle type, mais bien une diversité d'espaces-test adaptés à leur territoire ;
- la valorisation des formes d'innovation sociales inhérentes à la mise en place d'un espace-test agricole ;
- l'accompagnement de projets émergents d'espaces-test agricoles et l'harmonisation territoriale des dispositifs d'accompagnement ;
- la mise en œuvre de projets collectifs, incluant la construction d'outils de travail en commun (capitalisation, évaluation, études techniques).

Les Espaces-Test Agricoles membres du réseau sont des outils au service :

- de porteurs de projets souhaitant tester ou créer une activité agricole professionnelle ou une activité en lien avec la production agricole ;
- d'agricultures respectueuses de l'Homme et de l'environnement, et ancrées dans leur territoire ;
- de l'installation progressive en agriculture ;
- du renforcement de la coopération entre les projets agricoles ;
- de l'animation des dynamiques territoriales ;
- d'un renouvellement des formes d'exercice du métier d'agriculteur.

## II. Définition des termes

**Le test d'activité** s'inscrit dans un parcours de création progressive d'activité. Il définit le moyen pour une (ou des) personne(s) de développer une activité agricole de manière responsable et autonome en grandeur réelle, sur une durée limitée, dans un cadre limitant et échelonnant la prise de risque, afin d'évaluer le projet et soi-même, dans le but de décider de la poursuite, de l'ajustement ou de l'abandon du projet.

**L'Espace-test agricole** désigne une entité fonctionnelle, coordonnée, réunissant l'ensemble des conditions nécessaires au test d'activité. Il a comme fonctions fondamentales la mise à disposition :

- d'un cadre légal d'exercice du test d'activité permettant l'autonomie de la personne - fonction « couveuse » ;
- de moyens de production (foncier, matériel, bâtiments, fonds de roulement, réseau de partenaires, services annexes...) - fonction « pépinière » ;
- d'un dispositif d'accompagnement et de suivi, multiforme - fonction « accompagnement ».

Pour mener à bien ses missions, l'espace-test agricole est animé et coordonné dans une logique d'ouverture, d'ancrage territorial et de partenariat - fonction « animation-coordination ».

**Le Lieu test** désigne un lieu physique, support temporaire ou permanent à des tests d'activité.

## III. Principes de fonctionnement d'un espace-test membre du Réseau

Pour intégrer le Réseau National des Espaces-Test Agricoles, un espace-test doit :

- **prendre en compte la diversité des parcours** des porteurs de projets, **et des projets**, en proposant une palette d'outils et de dispositifs souples s'adaptant au mieux aux besoins des porteurs de projets (multiplicité des modalités d'accompagnement, des formes de mises à disposition de matériel...);
- **veiller à la prise en compte du parcours personnel et professionnel** du porteur de projet dans sa globalité, en amont et en aval du test, en lien avec la formation, la qualification agricole et les dispositifs d'aide à l'installation, et ce, par la mobilisation d'un réseau large d'acteurs intégrant en particulier un dispositif de tutorat par des professionnels du territoire, agriculteurs ou acteurs d'un secteur en lien avec les projets des personnes ;
- **travailler dans le sens de l'autonomie de la personne**, en donnant aux porteurs de projet les moyens et outils permettant de faire des choix quant à leur projet d'installation, et d'évaluer par eux-mêmes la viabilité et la vivabilité de leur projet ;
- **permettre le « droit à l'erreur » et le droit à la réorientation ou au réajustement pour les porteurs de projet**, et donc assurer un filet de sécurité et une réversibilité du projet en cours ou en sortie de test ;
- **garantir que le test d'activité reste un service non lucratif relevant de l'ESS** ;
- **garantir un cadre permettant de se tester et non d'« être testé »**. En ce sens, un espace-test doit être un dispositif permettant aux porteurs de projet de tester leur activité et son contexte, et non pas d'être un sas de sélection des personnes en amont de la création d'activité ;
- **favoriser la transmission des savoirs**, des compétences, et des pratiques, et être

un outil d'intégration dans un réseau local et dans la profession agricole, permettant d'inviter les porteurs de projet à développer des relations de coopération ;

- **proposer au porteur de projet un cadre explicite de mise en œuvre du test**, en amont de l'entrée en test, précisant les engagements réciproques et les modalités de mise à disposition des conditions nécessaires à l'exercice du test (fonctions couveuse, pépinière et accompagnement) ;
- **s'adapter au contexte territorial** (contexte agricole, dynamique territoriale, emploi, demande locale, acteurs et partenaires...), et identifier les services rendus au territoire, en contribuant notamment à l'évolution des pratiques agricoles et aux dynamiques sociales.

## Annexe 2. Programme des Rencontres Nationales

### Mercredi 21 octobre

**10h - 16h ... Formation initiale « Mettre en place un espace-test agricole »**

**14h - 16h ... Réunion des **Groupes de Travail** du RENETA / **Formations thématiques****

**16h - 18h ... Visite du lieu test de la Ferme de La Côte, à Laprugne (03250)**

**18h30 ... Apéritif et accueil des nouveaux membres**

### Jeudi 22 octobre

**9h30 - 10h ... Ouverture** de la journée

**10h - 11h ... Plénière « Les parcours d'installation »**

**11h15 - 12h30 ... Ateliers thématiques (1<sup>ère</sup> session)**

Atelier 1. **Espaces-test agricoles et transmission des fermes**

Atelier 2. **Espaces-test agricoles et politique agricole territoriale**

Atelier 3. **Espaces-test agricoles et accompagnement multiacteurs dans les parcours d'installation**

Atelier 4. **Espaces-test agricoles et politique de l'emploi / Annulé**

Atelier 5. **Espaces-test agricoles et transmission des savoirs, des compétences**

**14h - 15h ... Table-ronde « Changement de vie, changement de pratiques : qu'est-ce qui motive les choix ? »**

**15h15 - 16h30 ... Ateliers thématiques (2<sup>ème</sup> session)**

**16h30 - 17h15 ...Conclusions** en plénière

**17h15 ... Clôture** et vin d'honneur

### Vendredi 23 octobre

**9h - 12h ... Observatoire des espaces-test agricoles**

**12h ... Clôture** des Rencontres Nationales

## Annexe 3. Liste des participants

Nom	Structure	Courriel
ALDON Carole	CFPPA Neuvy	carole.aldon@educagri.fr
BADOT Lionel	Semeurs du Possible	lionelbadot@orange.fr
BELL Alix	Semeurs du Possible	alix.bell@semeursdupossible.com
BERTHOLY Didier	Tulle Agglo	didier.bertholy@tulleagglo.fr
BES Cécile	Terracoopa	cecile.bes@gmail.com
BILASSE Balakiyém	CIAP Pays de la Loire	stage@ciap-pdl.fr
BILLIEN Alexis	Pays'en Graine	paysengraine@gmail.com
BOUCHAUD Aurélien	CIAP Sarthe	ciap.sarthe@gmail.com
BOURY Julie	Allier Bio	
BOUTONNAT Céline	Communauté de communes Saint-Pourçain Sioule Limagne	boutonnat.c@ccspsl.fr
BRANJONNEAU Léa	Vichy communauté	l.branjonneau@vichy-communaute.fr
BUTIN Elodie	ADDEAR 42	elodie@addear42.fr
CALLAND Boris	Draaf Auvergne-Rhône-Alpes	boris.calland@agriculture.gouv.fr
CAMINADE Maryse	Essor Maraicher	compta.essormaraicher@ted.fr
CAPY Pierre-Marie	Tulle Agglo	didier.bertholy@tulleagglo.fr
CAVALIER Jean-Baptiste	RENETA	jbcavalier@reneta.fr
CHABOUD-MOLLARD Benoît	Crefad Auvergne	benoit.chaboud@crefadauvergne.org
CHAMPAGNE Julie	Crefad Loire	julie@crefadloire.org
CHAMPOUILLON Céline	La Brèche - Îlots Paysans	cchampouillon@la-breche.fr
CHARPENTIER Léonore	GRAP	leonore.charpentier@grap.coop
CHRISTOPHE Sophie	PNR des Causses du Quercy	schristophe@parc-causses-du-quercy.org
COQUIL Xavier	INRAE	xavier.coquil@inrae.fr
COURAGEOT Cédric	PETR Vallée de la Dordogne Corrèzienne	c.courageot@valleedordogne.org
COUTAND Simon	CIAP 49	simon.coutand@ciap-pdl.fr
DEGACHE Françoise	Reso'Them-Formabio - DGER - MAA	francoise.degache@educagri.fr
DELPEUCH Lucie	ADDEAR 01	adear01@orange.fr
DUNE Hélène	Sans emploi	glafay@roannais-agglomeration.fr
ENRIQUE SALAGRE Sonia	RELIER, ADDEAR 74	soniaenriquesalagre@mailoo.org
FERCHAUD Stéphanie	Biopousses	stephanie.ferchaud@biopousses.fr
FONTVERNE Mariel	Vichy communauté	m.fontverne@vichy-communaute.fr
FORESTIER Michel		m.forestier@caria.fr
FORESTIER Thibault		t.e.forestier@gmail.com
FORMANTIN Claudette	Essor Maraicher	couveuse.maraichage@ted.fr
FOURNIER Jessica	Champs du Partage	champsdupartagepc@gmail.com
FREMONT Thomas	îlots Paysans	ilotspaysans@gmail.com
GATTI Maéva	Étudiante en alternance	gattimaeva10@gmail.com
GATTI Marie-Hélène	Salariée agricole	mhsg.47310@gmail.com
GAZO Cécile	Doctante INP-ENSAT Jeunes Agriculteurs	cecilegazo@outlook.fr

<b>Nom</b>	<b>Structure</b>	<b>Courriel</b>
GIRAULT Mathilde	Université Lyon 2	mathildegirault@hotmail.fr
GRACIEUX Mélanie	Réseau des Civam normands	melanie.gracieux@civam.org
GRY Cendrine	Coopilote	cgry@coopilote.com
GUGGENBUHL Hugo	Les Champs des Possibles	hugo@leschampsdespossibles.fr
GUILHOT Delphine	ADDEAR 42	delphine@addear42.fr
GUILLAUMOT Iris	RENETA	observatoire@reneta.fr
HOUDART Marie	INRAE	marie.houdart@inrae.fr
JAMOT Jean-Philippe	Cap Rural	agriruralite@caprural.org
JANIN Isabelle	Etamine	contact@etamine.org
JUTHIER Jean-Luc	Paysan retraité - Confédération Paysanne 42, ADDEAR 42	jl.juthier@orange.fr
KIEFFER Julien	Rhizome	julien.kieffer@cae-rhizome.com
LAFAY Guy	Roannais agglomération	gilles.berrat@orange.fr
LARZUL Solène	PNR d'Armorique - espace-test de Menez Meur	solene.larzul@pnr-armorique.fr
LAURENT Cécilia	Communauté de communes des Baronniees en Drôme Provençale	c.laurent@cc-bdp.fr
LE BEL Pierre-Mathieu	Crefad Auvergne	pm.lebel@crefadauvergne.org
LECUYER Isabelle	ARDEAR AURA	installation.cantadear@lilo.org
LEROY Claire	Etamine	contact@etamine.org
LOISEAU Yasmina	Communauté d'agglomération du Grand Cahors	yloiseau@grandcahors.fr
LUCIEN Xavier	Réseau des Créfad	xavier.lucien@gmail.com
MAURICE Nils	RENETA	nmaurice@reneta.fr
MOSNIER Natacha	INPACT 37	natacha.mosnier@inpact37.org
MURILLO Liliana	Ecologue	lilymurillo@gmail.com
NAËL Maëla	Les Champs des Possibles	maela@leschampsdespossibles.fr
NIVET Marie-Loup	Champs du Partage	champsdupartage.ml@gmail.com
NOBLOT Céline	CIAP Pays de la Loire	celine.noblot@ciap-pdl.fr
PATRICE Elodie	Semeurs du Possible	elodie.patrice@semeursdupossible.com
PLUMECOCQ Inès	CEZ Bergerie Nationale	ines.plumecocq@educagri.fr
PUISSEGUR Geneviève	Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation	genevieve.puissegur@agriculture.gouv.fr
QUILFEN Caroline	Start'Ter (couveuse régionale AURA)	gestion.startter@gmail.com
QUINTIN Claire	A Petits Pas - Chrysalide	claire.q@apetitspas.net
RIGONDAUD Sophie	FNAB	srigondaud@fnab.org
ROUSSEL Pierre-Henri	Le Germeur - AFIP Hauts-de-France	phroussel.afip@gmail.com
SAGOT Louise	Rhizome	louise.sagot@cae-rhizome.com
STOECKEL Kim	Les Espaces Tests Bio En Grand Est	coordination@espacetest-bio-alsace.org
TACONNAIS Cédric		cedtac@ymail.com
TAPIN Philippe	UNMFREO	philippe.tapin@mfr.asso.fr
TAYEBI Saber-Michaël	Grand Narbonne	s.tayebi@legrandnarbonne.com
VACHER Intza	Vichy communauté	i.vacher@vichy-communauté.fr
VANLAER Clémentine	Saint-Flour Communauté	c.vanlaer@saintflourco.fr
VUGIER Romain	îlots Paysans	setester.ilotspaysans@gmail.com
ZIMMERMANN Hélène	A Petits Pas - Chrysalide	helene.z@apetitspas.net
ZIMMERMANN Joo	Rhizome	joo.zimmermann@cae-rhizome.com





Réseau National des Espaces-Test Agricoles



En partenariat avec



VICHYCOMMUNAUTÉ



Avec le soutien de



**FDVA**  
FONDS POUR LE  
DÉVELOPPEMENT  
DE LA VIE  
ASSOCIATIVE

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes



**Coordonnées de l'association RENETA**

**Adresse :** Maison des Agriculteurs – Mas de Saporta – 34875 Lattes  
**Contacts :** Jean-Baptiste CAVALIER, animateur coordinateur national  
Nils MAURICE, animateur réseau

**Courriel :** [contact@reneta.fr](mailto:contact@reneta.fr)

**Tél. :** 04 67 06 23 66 – 06 78 53 45 58 (JBC) – 06 45 39 45 36 (NM)